

Les cahiers de l'Interfédé



Référentiels du métier d'Aide-Maçon/Aide-Maçonne



n°16

> Septembre 2015

Table des matières

Introduction

1. Le projet « référentiel de formation », porté par l'Interfédé	3
2. La méthodologie référentielle	8
3. Compétences transversales et compétences métiers	9
4. Glossaire	12

LES RÉFÉRENTIELS « Aide-Maçon/Aide-Maçonne »

Définition du métier	15
1. Le référentiel métier/compétences	17
Les Activités-clés du métier	17
Les Activités-clés techniques de base transversales aux métiers du bâtiment	19
Détails des compétences transversales	25
› Les acquis d'apprentissage visés dans les compétences transversales « autonomie sociale »	25
› Les acquis d'apprentissage visés dans les compétences transversales visant à développer « l'autonomie professionnelle »	26
Détails des activités cœur de métier	28
2. Le référentiel de formation	41
› Les Unités d'acquis d'apprentissage	41
› Détails des Unités d'acquis d'apprentissage	44
3. Le référentiel d'évaluation	65
4. Bibliographe	87

Introduction

Référentiels métier/compétences,
de formation et d'évaluation

Il était une fois... un projet commun

C'est en décembre 2011 que l'Interfédé s'est lancée dans l'aventure de produire des référentiels métier/compétences, de formation et d'évaluation. Ce projet d'envergure trouve sa source dans la volonté d'offrir aux stagiaires des parcours de formation qui soutiennent leur insertion dans l'emploi, leur émancipation et leur développement personnel. Cette ambition suppose que l'offre de formation des Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP)¹ soit la plus claire possible notamment en termes de filière (à quel métier ou partie de métier prépare une formation ? Quelles compétences le stagiaire peut-il développer au cours de cette formation ? Quelles compétences le stagiaire peut-il acquérir les prérequis nécessaires pour s'inscrire auprès d'un autre opérateur ?...); cette clarté devant également permettre de soutenir des passerelles vers d'autres opérateurs de formation tels que le Forem, l'Ifapme, la Promotion sociale... Elle implique également d'utiliser des outils pertinents reconnus par tous. En ce sens, ces référentiels produits par le secteur pourront alimenter les travaux du Service francophone des métiers et des qualifications, le SFMQ²,

La démarche référentielle permet de fixer des balises communes tout en laissant aux opérateurs le soin de définir sur cette base les modalités de mise en œuvre et d'utilisation. En effet, pour les opérateurs de l'insertion socioprofessionnelle, les actions de formation ne se limitent pas à l'acquisition de compétences techniques professionnelles. Elles englobent toute une série de compétences dites « non techniques » de l'ordre « des savoir-faire comportementaux en situation professionnelle », les compétences transversales.

Par la suite, il est nécessaire de permettre aux opérateurs de garder la main sur leurs méthodes pédagogiques. Les parcours de formation demandent que soient adaptées les méthodes pédagogiques différenciées pour leur donner les meilleures chances d'acquérir les compétences visées. (Extrait du descriptif du projet)

chargé de la production de profils métier et de formation de référence pour l'enseignement et la formation professionnelle pour la Belgique francophone.

Ce projet se déploie dans un contexte où les politiques, qu'elles soient européennes ou régionales, encouragent l'acquisition de compétences tout au long de la vie et la transparence des certifications³. Ces enjeux ne sont pas minces pour les publics qui fréquentent les CISP et aussi pour les centres. Si l'approche par compétences permet une meilleure lisibilité et structuration de l'offre de formation que ce soit chez l'opérateur lui-même ou entre

¹ En juillet 2013, un nouveau décret est voté. Il rebaptise les EFT (Entreprise de formation par le travail) et les OISP (Organisme d'insertion socioprofessionnelle) en CISP (Centre d'insertion socioprofessionnelle). Cette nouvelle appellation sera utilisée dans ce document.

² www.sfmq.be.

³ Pensons notamment au Cadre francophone des certifications.

opérateurs, si elle offre à terme une opportunité de reconnaissance des acquis en formation, elle pourrait aussi conduire à une standardisation des formations et à une perte de liberté pédagogique, voire un recentrage sur l'objectif d'insertion professionnelle au détriment de la dimension sociale pourtant indispensable au regard du profil des publics des CISP et de leurs missions. Le secteur est attentif à ces enjeux. Une note d'orientation politico-pédagogique sur la place et l'usage des référentiels dans le secteur a été adoptée par le Conseil d'administration de l'Interfédéré⁴.

Conscient de ces enjeux, attentif à rencontrer au mieux les besoins des stagiaires et des professionnels et à déployer une offre de formation de qualité, cela fait quelques années déjà que le secteur s'est engagé de façon critique dans la voie de l'approche par compétences, que ce soit à travers des initiatives qui touchent à la reconnaissance automatique des acquis en formation⁵, à la validation des compétences⁶, à la construction de filières de formation⁷, à la construction de référentiels⁸...

Le projet « Référentiel de formation » est aussi une opportunité de travailler ensemble, au niveau de l'Interfédéré, sur cette problématique. Il a pu être mené grâce à un financement spécifique de la Wallonie⁹. Il a connu deux phases.

Une première phase, de 2011 à 2013, a débouché sur la publication de six¹⁰ référentiels métiers (commis de cuisine, commis de salle, vendeur/ vendeuse, poseur/poseuse de menuiseries fermées en tenant compte de la PEB¹¹, ouvrier/ouvrière semi qualifié/e en entreprise de création, entretien et aménagement parcs et jardins, employé/employée administratif/administrative et d'accueil) et un référentiel de formation et des grilles d'évaluation pour l'orientation socioprofessionnelle.

La seconde phase, de 2014 à 2015, a été menée selon les mêmes modalités organisationnelles et méthodologiques et sur deux axes de travail. Le premier axe : poursuivre la production de référentiels de formation pertinents pour des filières professionnalisantes^{12,13} organisées dans le secteur. Le second axe : ouvrir le chantier des compétences en lecture, écriture, calcul nécessaires à l'exercice d'un métier.

Les filières concernées par ces travaux sont : les métiers du bâtiment¹⁴ (dans le secteur de la maçonnerie, du parachèvement et de la menuiserie), le secteur du nettoyage (technicien/technicienne de surface) et le secteur de l'aide aux personnes (centré sur les compétences techniques transversales aux métiers d'aide-soignant/soignante, aide-ménager/ménagère, animateur/animateur et accueil de l'enfance) qui n'ont pas développé de partenariat avec la promotion sociale et enfin le maraîchage biologique.

En ce qui concerne les métiers du bâtiment, compte tenu du fait que les centres qui organisent ces filières ont des pratiques qui concernent plusieurs métiers, nous avons décliné les référentiels pour les métiers d'aide-maçon/aide-maçonne (maçonnerie), peintre (parachèvement) et aide-menuisier/aide-menuisière (menuiserie) ainsi qu'un référentiel des compétences techniques transversales aux métiers du bâtiment comprenant trois Activités-clés : adopter un comportement professionnel, maîtriser les techniques générales et gérer la logistique de base. Cette mise en avant des compétences techniques transversales est notamment intéressante pour des centres qui organisent des filières de formation de base préparatoires à ces métiers.

4 Le document sera disponible sur le site de l'Interfédéré, www.interfedere.be fin septembre 2015.

5 La fédération AID est par exemple investie depuis de nombreuses années dans des projets qui touchent à la reconnaissance automatique des acquis entre opérateurs de formation que ce soit le projet Equal Valid (2001-2004), Thésée (2005-2008), 2PFIP (2009-2011), Ecvet in Progress (2011-2013).

6 La fédération ALEAP et le Consortium de Validation des compétences ont publié fin 2013 un guide méthodologique visant à soutenir la validation des compétences dans le parcours de formation des stagiaires qui le souhaitent ; l'EFT T'Event est agréé centre de validation des compétences pour Auxiliaire technique de spectacle et Technicien des arts de la scène et de l'évènement - www.lalouviere-cpas.be/tevent.htm.

7 Module de formation « Filière et passerelle » proposé dans le programme formation de l'Interfédéré.

8 Notamment par la participation aux travaux du SFMQ : www.sfmq.cfwb.be.

9 Le projet a été soutenu par le ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle de la Wallonie.

10 Les métiers ont été choisis par le secteur sur base des priorités visées par la Direction politique régionale c'est-à-dire au moins 2 métiers relevant du développement durable et de la filière orientation.

11 Performance énergétique des bâtiments. Le Certificat PEB est un document obligatoire qui permet d'établir une image de la performance énergétique d'un logement dans des conditions standardisées d'utilisation et de climat. Ce document est obligatoire pour la vente et la location des bâtiments résidentiels existants en Wallonie.

12 Le décret de juillet 2013 précise que les formations organisées par le secteur sont définies selon trois catégories : les formations professionnalisantes (relatives à un métier), les formations de base et l'orientation.

13 Nous avons choisi de travailler sur des métiers ou parties de métier qui offrent une insertion professionnelle effective et qui ont un sens au niveau de la dimension émancipatrice du métier.

14 La formation proposée dans les filières « construction » concerne souvent plusieurs métiers. Les groupes de travail ont élaboré des référentiels pour le métier « d'aide-maçon », de peintre (en lien avec le référentiel SFMQ) et de menuisier. Ils ont également identifié des compétences techniques transversales à ces différents métiers.



Le second chantier concerne la production d'une grille générique qui permettra d'identifier les « savoirs généraux de base¹⁵ en situation professionnelle ». Elle a été élaborée à partir du référentiel du commis de cuisine et, lorsqu'elle sera terminée, pourra être utilisée pour n'importe quel métier. Cette grille est complémentaire aux référentiels de formation liés à un métier, mais également aux cadres et outils propres des centres pour travailler les savoirs de base. L'identification des savoirs de base nécessaires à l'exercice d'un métier n'a donc pas été réalisée de façon systématique et harmonisée dans les différents référentiels, particulièrement en ce qui concerne les savoirs en français.

Un objectif ambitieux !

La finalité du projet « concerne la conception, le développement et l'appropriation de référentiels de formation par les opérateurs CISP, en vue de créer des outils communs et mutualisés qui pourront être plus largement partagés dans l'ensemble du secteur, et cela en suivant une méthodologie référentielle respectueuse des spécificités du secteur ». Les référentiels intègrent les valeurs propres au secteur par la déclinaison des compétences nécessaires à garantir l'autonomie et l'émancipation des stagiaires.

Ils devront également être en cohérence avec les contextes légaux et institutionnels actuels (SFMQ, nouveau décret CISP...). Notons que le nouveau décret prévoit que le centre doit définir les objectifs de la filière en termes de connaissances, de compétences et de comportements socioprofessionnels en regard des référentiels du SFMQ ou de l'Interfédé¹⁶.



Nos compétences comme point d'appui

La production des référentiels a été réalisée par des groupes de travail portant chacun sur un métier, qui se sont réunis chacun au cours de maximum 10 journées. Chaque groupe de travail a été animé par un/e animateur/animateur. Tous les animateurs méthode ont participé à une formation commune qui leur a permis de s'approprier une même méthodologie de travail qui s'appuie à la fois sur la méthodologie Thésée et sur les outils méthodologiques du SFMQ, et de se doter de points de repère communs. L'ensemble du processus méthodologique a été chapeauté par une experte méthode, c'est-à-dire une personne ressource garante de la cohérence méthodologique pour l'ensemble des groupes de travail et responsable de la production finale. Un appel d'offres a été fait pour chacune des fonctions : auprès d'opérateurs de formation compétents en matière de méthodologie référentielle pour la fonction d'expert méthode et auprès des CISP pour la fonction d'animateur méthode et la participation aux groupes de travail. Les personnes et institutions qui ont participé à la production de ce référentiel sont répertoriées en 4^e page de couverture.

L'ensemble du processus a été supervisé par la Commission pédagogique¹⁷ et le suivi opérationnel par la coordination pédagogique de l'Interfédé. Chaque groupe de travail a œuvré selon le même schéma et a abouti à la production de trois référentiels, un référentiel métier/compétences, un référentiel de formation et un référentiel d'évaluation. Dans la seconde phase du projet, tous les groupes n'ont pas produit de référentiel d'évaluation. C'est notamment le cas pour les référentiels de l'aide-menuisier/aide-menuisière.

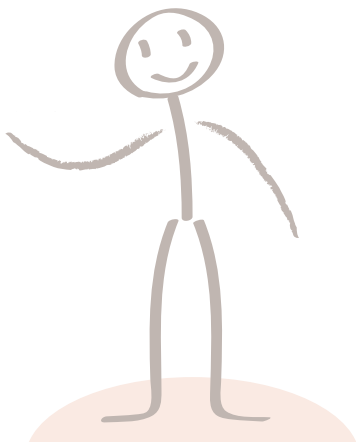
15 Les savoirs généraux de base sont : l'expression orale, l'expression écrite, la lecture, le calcul, l'espace et le temps.

16 Article 9, 4^e et Article 15, 7^e et 8^e du décret du 13 juillet 2013.

17 La Commission pédagogique de l'Interfédé est une instance qui réunit un mandataire du CA de l'IF pour chacune des fédérations qui constituent l'Interfédé.

Dans la première phase du projet, des rencontres entre animateurs méthode ont permis de croiser les difficultés et les acquis, mais aussi de travailler sur les compétences transversales sociales et professionnelles spécifiques aux formations proposées en CISP. Cette clarification est importante pour le secteur. En effet, ces compétences sont essentielles dans le parcours de formation des stagiaires dans le sens où elles soutiennent à la fois l'intégration sociale, mais également l'intégration professionnelle. Souvent évoquées, elles restaient pourtant relativement peu explicites. La confrontation entre animateurs méthode et au sein des groupes de travail a permis d'élaborer une proposition de formulation de celles-ci qui ne demandent qu'à être confrontées avec les pratiques d'autres CISP. Ce travail n'a pas été modifié suite à la deuxième phase des travaux. Il est donc repris à l'identique dans les Référentiels publiés en 2013.

Ces référentiels ne constituent pas une fin en soi et ne demandent qu'à être enrichis des pratiques des professionnels et des équipes. Au final, c'est près de 100 travailleurs et travailleuses engagés dans près de 50 centres et fédérations du secteur qui se sont impliqués directement dans ce projet, sans compter les équipes qui les ont soutenus et avec lesquelles les travailleurs ont confronté leur réflexion tout au long de la démarche.



Un chemin à poursuivre

Pour la majorité des participants, l'expérience a permis de prendre connaissance par la pratique de la méthodologie référentielle, mais aussi d'en mesurer les limites, les exigences et les atouts.

En 2013, plusieurs ont manifesté le souhait de continuer à travailler ensemble notamment pour confronter ces productions avec les programmes/outils déployés dans leur filière. C'est ainsi que les participants au groupe de travail référentiel pour les métiers des parcs et jardins ont produit des outils pédagogiques et des outils d'évaluation des apprentissages des stagiaires liés aux référentiels. Et que des participants au groupe de travail référentiel commis de cuisine ont partagé leurs outils et grilles d'évaluation en lien avec ce référentiel.

D'autres ont vivement souhaité que d'autres groupes de travail soient initiés sur d'autres métiers. Ce qui fut le cas pour quelques filières.

Ce travail n'est qu'une étape dans un processus long d'appropriation d'une démarche par des opérateurs de formation, appropriation qui se pense au service des stagiaires et en cohérence avec les options et valeurs du secteur. Ainsi, la question de l'évaluation des apprentissages reste centrale : quels processus et outils d'évaluation déployer en cohérence avec nos options pédagogiques de formation par le travail ou par l'expérience, dans une perspective émancipatrice ?

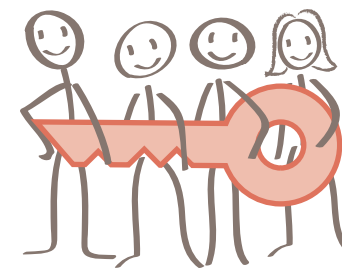
Ces référentiels sont des points d'appui communs pour enrichir les dispositifs de formation. À eux seuls, ils ne suffisent pas à construire une offre de formation. Ils offrent aux centres qui le souhaitent des points de repères pour formuler/enrichir leur action de formation et leurs méthodologies et outils d'évaluation. En ce sens, ils ont pour ambition de soutenir la cohérence des offres les unes par rapport aux autres, en ce compris avec des opérateurs partenaires dans le respect de l'autonomie de chacun.

L'action continue...

Démarche commune aux groupes de travail

Dans un esprit d'écoute, de confrontation, d'aller/retour sur l'expérience...

1. *Se procurer ou produire sur base des références existantes et l'expérience des participants, un référentiel métier/compétences. Les sources pour la production de ce référentiel sont le Consortium de validation des compétences, la CCPQ, le SFMQ...*
2. *Identifier les Activités-clés du métier, les compétences, les ressources (aptitudes : savoir-faire et savoir-faire comportementaux ; savoirs) et le niveau de responsabilité, d'autonomie et de complexité du travail.*
3. *Déterminer les compétences et les ressources qui feront l'objet de la formation. En effet, toutes les compétences ne peuvent s'acquérir en formation.*
4. *Sur cette base, définir les Unités d'acquis d'apprentissage. Celles-ci peuvent soit correspondre à une/des Activités-clés soit correspondre à des regroupements de plusieurs activités complémentaires. Le lien entre les Activités-clés et les Unités d'acquis d'apprentissage est présenté dans un tableau de correspondance.*
5. *Pour chaque Unités d'acquis d'apprentissage, formuler l'objectif de la formation c'est-à-dire le comportement précis observable que le stagiaire sera capable d'exercer au terme de l'Unité d'acquis d'apprentissage.*



6. *Structurer l'Unités d'acquis d'apprentissage en séquences de formation et traduire les compétences et ressources en objectifs spécifiques (les compétences visées dans la séquence) et objectifs opérationnels (les ressources à mobiliser sous la forme d'un énoncé).*
7. *Enfin, pour chaque Unités d'acquis d'apprentissage, créer une épreuve d'évaluation. Définir les modes de contrôle (le lieu de l'épreuve, en situation réelle ou reconstituée), les modalités de l'épreuve (la tâche à réaliser, les conditions de réalisation, la durée et les contraintes) et déterminer les modalités d'évaluation (les critères, les indicateurs et les niveaux de réussite).*
8. *Enfin relire le tout et se féliciter du travail réalisé ensemble !*

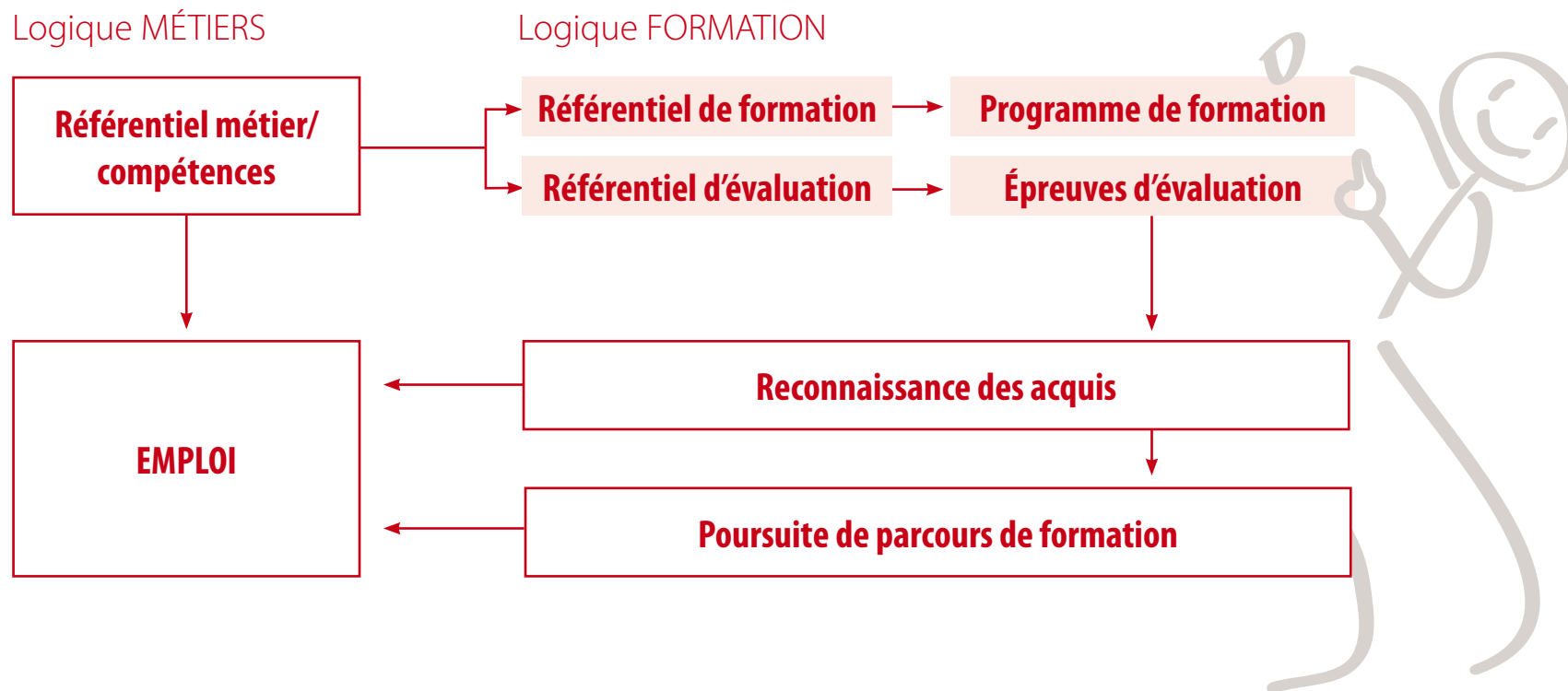
La problématique des compétences transversales professionnelles aux différents métiers et des compétences transversales sociales a émergé dans chaque groupe de travail. Elle a fait l'objet d'une réflexion par groupe et transversale aux groupes via les animateurs-méthode et l'experte méthode.

2. La méthodologie référentielle

La démarche référentielle est une méthodologie basée sur l'approche par compétences. Elle permet de valoriser les compétences des personnes en formation grâce à la reconnaissance de leurs acquis que ce soit dans l'emploi ou dans leur parcours de formation. La reconnaissance des acquis est également utilisée comme un outil afin de favoriser la construction de passerelles entre différentes actions de formation, soit chez un seul opérateur soit entre plusieurs opérateurs de formation.

Elle consiste en une mise en concordance entre la sphère du travail et celle de la formation.

L'approche par compétences se base sur l'analyse des situations de travail dans lesquelles seront appelés à travailler les stagiaires afin de déterminer les compétences requises pour accomplir les tâches et les responsabilités qui en découlent. Elle traduit ces compétences en comportements observables et mesurables pour les mettre en œuvre dans des activités d'apprentissages.



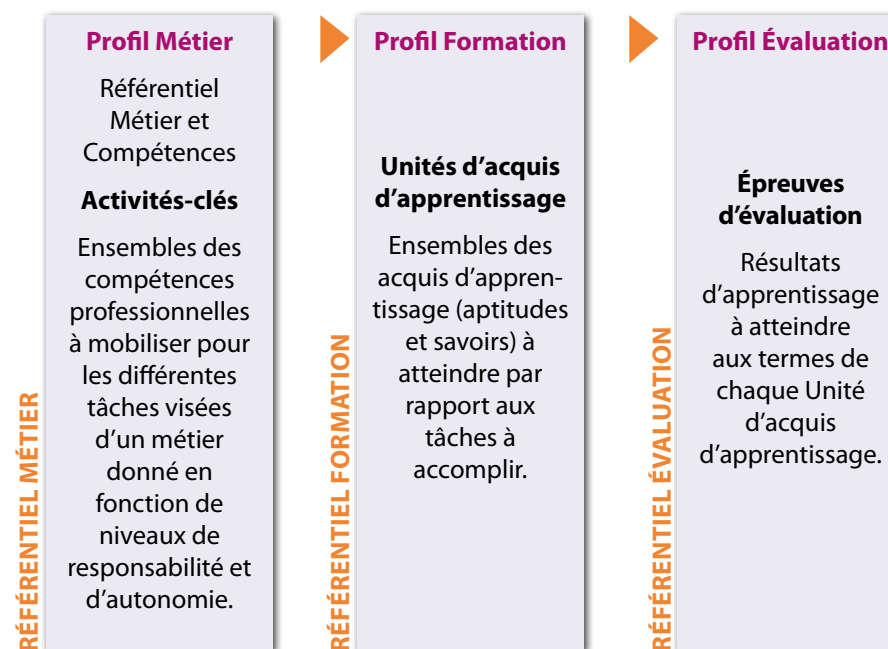
- › **LE RÉFÉRENTIEL MÉTIER/COMPÉTENCES** définit le métier en termes de production et de services attendus. Il liste les Activités-clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées¹⁸.
- › **LE RÉFÉRENTIEL FORMATION** définit les Unités d'acquis d'apprentissage associées aux Activités-clés du métier en précisant les acquis d'apprentissage visés (= Savoirs et Aptitudes composants les compétences visées par la formation).
- › **LE RÉFÉRENTIEL ÉVALUATION** détermine les seuils minimum de maîtrise exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives destinées à l'enseignement, en ce compris l'Enseignement de promotion sociale.

Deux types de méthodologie référentielle ont été utilisés dans le cadre des groupes de travail :

- › la méthodologie Thésée¹⁹,
- › la méthodologie propre au nouveau Service francophone des Métiers et des Qualifications – SFMQ.

Ces dernières sont très proches et complémentaires. Elles se fondent sur les mêmes principes et ont permis de rester dans le cadre des différentes directives tant belges qu'européennes prônant le « Lifelong Learning » c'est-à-dire le développement de l'apprentissage tout au long de la vie.

Articulation et synthèse de la **méthode référentielle**²⁰ versus SFMQ



¹⁸ Les sources de références pour la production de référentiels métier/compétences sont les travaux de la CCPQ, les référentiels sectoriels, le Répertoire Emploi Métier (REM) du Forem, le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois français (ROME), le l'IFAPME, le Consortium de validation des compétences...

¹⁹ Thésée : projet européen développé en partenariat avec : AID asbl, CF2M, le Forem et Bruxelles Formation. Guide méthodologique et Vade-Mecum des filières et des passerelles téléchargeables sur le site www.aid-com.be, rubrique « publications et productions »

²⁰ Voir « Guide méthodologique des filières et des passerelles » rubrique « publications et productions » www.aid-com.be

3. Compétences transversales et Compétences métiers

Les compétences métiers se répartissent entre **compétences techniques** (qui relèvent des savoir-faire techniques et cognitifs et des savoirs c'est-à-dire des connaissances) et **compétences non techniques** (qui relèvent des savoir-faire comportementaux en situation professionnelle) directement liées au métier (ensemble des compétences se retrouvant au cœur des Activités-clés de chaque métier) qui se nomment également compétences transversales métiers.

Les compétences transversales sont communes à plusieurs situations professionnelles. Elles contribuent au développement du « savoir agir » en situations professionnelles, mais aussi personnelles (on parlera ici de compétences transversales sociales) et s'inscrivent dans le double objectif poursuivi par les opérateurs ISP :

- › permettre à chaque stagiaire de progresser dans son parcours de formation professionnelle en développant son autonomie professionnelle
- › soutenir sa participation à la vie sociale, culturelle, économique et politique en général en développant son autonomie sociale.

Les actions de formation centrées sur les compétences leur permettant de réaliser un ensemble de démarches facilitant « le chemin vers l'emploi » relèvent de cette catégorie. Ces compétences transversales sociales relèvent des « compétences clés » ciblées par l'Union européenne qui les définit comme étant « *celles nécessaires à tout individu pour l'épanouissement et le développement personnel, la citoyenneté active, l'intégration sociale et l'emploi* ».

À noter que les compétences sont articulées entre elles. En effet, nombre d'entre elles se recoupent et sont étroitement liées : les aptitudes essentielles dans un domaine donné vont renforcer les compétences nécessaires dans un autre.

C'est sur base de cette définition que les différents groupes ont travaillé afin de préciser les compétences transversales visant au développement tant de l'autonomie sociale que de l'autonomie professionnelle des stagiaires en fonction de leurs caractéristiques et besoins individuels.

Ces compétences transversales sociales seront donc à travailler en regard des compétences inhérentes aux différents métiers visés en fonction des groupes et des individus participants au processus de formation. Il relèvera de la tâche des formateurs et de l'équipe pédagogique de déterminer lesquelles de ces compétences transversales favorisant l'autonomie sociale devront être abordées et travaillées au long de la formation pour chacun des stagiaires.

Les compétences transversales « métier », favorisant quant à elle l'autonomie professionnelle, seront intégrées tout au long de la formation au cœur des différentes Unités d'acquis d'apprentissage visées en fonction de leur pertinence.

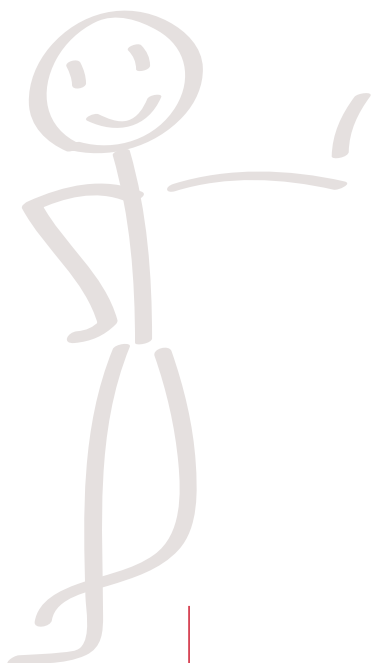
C'est pourquoi, au début de chaque référentiel de compétences « métier » précisant les Activités-clés cœur de métier, les compétences transversales seront détaillées. Celles-ci sont communes à l'ensemble des productions. Elles n'ont pas été modifiées dans la phase 2 du projet, ce qui explique qu'elles sont identiques à celles présentées dans les productions réalisées en octobre 2013.



Compétences transversales **SOCIOPROFESSIONNELLES** et Compétences **MÉTIERS**



Compétences transversales « Sociales » visant à développer l'autonomie sociale (communes à tous les référentiels)	Compétences transversales « Métier » visant à développer l'autonomie professionnelle (communes à tous les référentiels)	Compétences techniques inhérentes aux métiers
<ul style="list-style-type: none">› Se connaître et prendre soin de soi› Communiquer› Participer à une vie collective/à la société› S'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail	<ul style="list-style-type: none">› Travailler en équipe (de l'ordre du relationnel et du travail)› Communiquer (de manière adéquate) en situation professionnelle› Organiser et planifier son travail› Adopter un comportement professionnel› Respecter l'environnement	<ul style="list-style-type: none">› Référentiel Vente› Référentiel Commis de cuisine› Référentiel Commis de salle› Référentiel Employé administratif et d'accueil› Référentiel Poseur de fermetures menuisées› Référentiel Ouvrier semi qualifié en entreprise de parcs et jardins› Référentiel Orientation



4. Glossaire²¹

Activités-clés : les activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier, quel que soit le contexte d'application.

Acquis d'apprentissage : l'énoncé de ce que l'apprenant sait comprendre et est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage.

Aptitudes : la capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).

Cadre européen des certifications : le CEC est un système commun de référence européen qui permet d'établir un lien entre les systèmes et les cadres de certification de différents pays. Il est traduit dans chacun des pays. La Belgique francophone adoptera prochainement son **Cadre francophone des certifications**.

Compétence : la capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

Critère : qualité que l'on attend d'un objet évalué.

Filière de formation : offre de formation préétablie, planifiée, coordonnée et mise en œuvre par un ou plusieurs opérateurs. Elle est organisée pour des groupes de personnes à qui elle propose un parcours type. Une filière de formation comprend une ou plusieurs passerelles.

Indicateurs : manifestation observable d'un critère. Il donne une indication qui permet de répondre à la question : « à quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « que va exactement observer l'évaluateur ? ».

Passerelle : mécanisme qui permet le passage entre deux actions ou opérateurs de formation, basé sur la reconnaissance automatique des acquis de l'individu. Ceci implique l'adhésion des opérateurs concernés, fondée sur une norme commune et sur un dispositif d'évaluation de ces acquis reconnu par tous.

Référentiel de formation définit les Unités d'acquis d'apprentissage associées aux Activités-clés du métier en précisant les acquis d'apprentissage visés (= Savoirs et Aptitudes composants les compétences visées par la formation).

Référentiel d'évaluation détermine les seuils minimum de maîtrise exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives destinées à l'enseignement, en ce compris l'Enseignement de promotion sociale.

²¹ Sources : Guide méthodologique du SFMQ, Guide méthodologique des filières et passerelles du projet Thésée, Consortium de validation des compétences, Référentiels ECO+.



Référentiel métier/compétences définit le métier en termes de production et de services attendus. Il liste les Activités-clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

Savoir : le résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.

Savoir-faire ou savoir comment faire. On peut notamment distinguer les savoir-faire cognitifs et les savoir-faire pratiques. **Savoir-faire cognitifs** : procédures, modes d'emploi, chronologies d'opérations, respect des normes de sécurité et d'hygiène... **Savoir-faire pratiques** : gestes professionnels, tour de main, habiletés sensori-motrices.

Savoir-faire comportemental : renvoie à la capacité réflexive de la personne par rapport aux caractéristiques des situations qu'elle rencontre. Cette capacité peut être d'ordre organisationnel (lorsque la personne se situe par rapport à la qualité de son travail), d'ordre social/relationnel (lorsque la personne se situe par rapport à autrui et établit des relations), d'ordre psychoaffectif (lorsque la personne se situe par rapport à elle-même et à ses propres limites).

Unité d'acquis d'apprentissage : un ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué ou validé.



Validation des compétences : la reconnaissance officielle des compétences professionnelles sur base de la pratique d'un métier. En Belgique francophone celle-ci peut se faire via le Consortium de validation des compétences.

SFMQ : Service francophone des métiers et des qualifications. Ce service a remplacé la CCPQ (Commission consultative des professions et des qualifications). Il a pour mission de produire des référentiels métiers et formations de référence pour l'enseignement et la formation professionnelle. Plus d'informations : www.sfmq.cfwb.be.

Thésée : projet européen développé en partenariat avec : AID asbl, CF2M, le Forem et Bruxelles Formation. Guide méthodologique et Vade-Mecum des filières et des passerelles téléchargeables sur le site www.aid-com.be, rubrique « publications et productions ».

Les objectifs du SFMQ :

- › réaliser des Profils métiers qui traduisent la réalité de l'exercice concret des différents métiers ;
- › réaliser des Profils formations qui correspondent aux Profils métiers et ainsi de garantir la cohérence des formations dispensées avec les besoins du monde du travail ;
- › doter les Opérateurs d'enseignement et de formation (O.E.F.) de Profils formations communs et de permettre la perméabilité entre les O.E.F. en garantissant la prise en compte des acquis antérieurs des apprenants et donc en favorisant leur mobilité ;
- › établir le lien entre les Profils et les structures de Services publics de l'emploi (S.P.E.) et d'améliorer la lisibilité des systèmes d'enseignement qualifiant, de formation, de validation des compétences et d'offre d'emploi ;
- › disposer de références et langage communs pour tous les partenaires : interlocuteurs sociaux, S.P.E., enseignement et formation professionnels, validation des compétences.

Les référentiels AIDE-MAÇON/AIDE-MAÇONNE

Une définition du métier²²

L'aide-maçon/l'aide-maçonne renvoie à la classification de fonction «catégorie 2 spécialisé» de la CCT 124 du secteur de la construction. Les aides-maçons/aides-maçonnes sont des ouvriers/ouvrières qui ne possèdent pas la connaissance complète d'un métier du secteur de la construction.

La CCT 124 entend par connaissance complète, « *la connaissance approfondie d'un métier qui ne s'acquiert qu'à la faveur d'un apprentissage sérieux, soit à l'atelier ou sur un chantier, soit dans une école professionnelle et exercent celui-ci depuis trois ans au moins avec une habileté et un rendement normal* ».

L'aide-maçon/l'aide-maçonne travaille sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Sa première tâche est de servir le chantier en différents matériels et matériaux. Mais il/elle participe et exécute également différentes interventions d'après les consignes reçues et dans une autonomie relative pour des tâches simples et répétitives. L'aide maçon/l'aide-maçonne est un exécutant/une exécutante qui maîtrise les tâches et gestes techniques, toutefois son autonomie relative doit l'amener à interpeller son chef d'équipe en cas de doute sur la tâche ou le geste technique à réaliser, ou lorsqu'il/elle constate des anomalies. Il/elle participe activement à la gestion des déchets. Il/elle exerce son métier en plein air et en conditions météorologiques parfois difficiles, il/elle doit avoir une bonne condition physique. Il/elle possède des aptitudes pour le travail en équipe.

Il/elle travaille dans le respect des consignes reçues, des règles de sécurité et d'ergonomie, des réglementations relatives à l'environnement.

²² Cette définition du métier a été élaborée par le groupe de travail en tenant compte de la convention collective de travail (CCT) 124 du secteur de la construction.

1. Le référentiel MÉTIER/COMPÉTENCES

Le référentiel métier/compétence a été construit sur base des référentiels existants et de l'expérience des participants dans le métier. Il comprend dans un premier temps une présentation des Activités-clés du métier en tenant compte que celles-ci comprennent les compétences favorisant l'autonomie professionnelle et l'autonomie sociale des stagiaires.

Il comprend deux parties : une partie spécifique au métier d'aide-maçon/aide-maçonne qui correspond au référentiel métier/compétences et une partie commune aux métiers de la construction dans laquelle sont identifiées des compétences techniques de base transversales aux métiers de ce secteur. Cette deuxième partie sera uniquement présente dans le référentiel métier/compétences.

Les Activités-clés du métier

ACTIVITÉ-CLÉ N°1 : PARTICIPER À LA GESTION DU CHANTIER

- › Participer au transport du matériel et des matériaux
- › Participer à l'implémentation du bâtiment ou de l'ouvrage
- › Organiser le poste de travail, le chantier
- › Gérer les déchets
- › Alimenter les postes de travail

ACTIVITÉ-CLÉ N°2 : PARTICIPER À LA RÉALISATION DE MAÇONNERIE

- › Maçonner briques, blocs, pierres
- › Participer à la pose et au raccord des protection contre l'humidité ascendante
- › Protéger des intempéries les maçonneries fraîches
- › Jointoyer ou préparer au jointoiment a postériori



**ACTIVITÉ-CLÉ N°3 :
RÉALISER DES TRAVAUX D'ISOLATION «GROS ŒUVRE» À L'AIDE
D'ISOLANTS RIGIDES**

- › Stocker et protéger l'isolant selon sa nature
- › Poser un isolant

**ACTIVITÉ-CLÉ N°4 :
RÉALISER L'ÉTANCHÉITÉ DES OUVRAGES ENTERRÉS**

- › Cimenter à l'aide d'un mortier hydrofuge
- › Poser un enduit bitumeux
- › Pose de membrane d'étanchéité souple ou rigide

**ACTIVITÉ-CLÉ N°5 :
PARTICIPER À LA RÉALISATION DE COFFRAGES SIMPLES,
DE FERRAILLAGE SIMPLE ET DE BÉTONNAGE**

- › Coffrer en traditionnel
- › Ferrailer
- › Préparer une fondation ou une dalle
- › Couler le béton
- › Lisser (hors béton de finition)
- › Décoffrer
- › Scier les joints de dilation

**ACTIVITÉ-CLÉ N°6 :
PARTICIPER À LA TRANSFORMATION ET LA RÉPARATION (ÉTAYER,
DÉMOLIR, PERCER, RAGRÉER...)**

- › Participer au choix de la méthode de travail
- › Étançonner
- › Préparer une fondation ou une dalle
- › Ouvrir une baie
- › Resserrer - ragréer des maçonneries

**ACTIVITÉ-CLÉ N°7 :
RÉALISER DES TRAVAUX DE DÉJOINTEMENT ET DE JOINTOIEMENT**

- › Déjointoyer des maçonneries existantes manuellement, à la disqueteuse ou au marteau burineur déjointoyeur
- › Rejointoyer

**ACTIVITÉ-CLÉ N°8 :
PARTICIPER AUX TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE**

- › Creuser manuellement des tranchées ou des fouilles de petites dimensions
- › Placer un dispositif de collecte des eaux : tuyaux, citernes, chambres de visite...
- › Placer un dispositif de drainage

**ACTIVITÉ-CLÉ N°9 :
PARTICIPER À LA POSE DE PLANCHERS, HOURDIS ET PRÉDALLES**

- › Participer à la pose d'hourdis, poutres-claveaux, prédalles
- › Participer à la pose de gîtage



Les Activités-clés techniques de base transversales aux métiers du bâtiment

Les Activités-clés présentées dans cette partie sont communes aux métiers du bâtiment. Elles ont été identifiées sur base des travaux des groupes de travail référentiel aide-maçon/aide-maçonne, peintre et aide-menuisier/aide-menuisière.

Il s'agit d'Activités-clés techniques, d'Activités-clés de base dans le sens où elles fondent le développement des compétences métiers et enfin des Activités-clés transversales puisqu'elles concernent divers métiers de la construction.





ACTIVITÉ-CLÉ TECHNIQUE N°1 : ADOPTER UN COMPORTEMENT PROFESSIONNEL			
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
1. Respecter les consignes de sécurité et d'ergonomie	<ul style="list-style-type: none"> • Soulever et porter des charges en ergonomie • Appliquer les consignes de sécurité avec discernement • Respecter les règles de protection aux machines • Appliquer les règles de sécurité de base (ex VCA, fiches techniques de sécurité au travail) • Utiliser les EPI en fonction du travail à réaliser • Installer les EPC en fonction du travail à réaliser selon les consignes données par le responsable • Appliquer les règles de sécurité pour le travail en hauteur • Appliquer les consignes en cas d'accident 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les règles de sécurité et les consignes de sécurité du responsable • Être rigoureux • Réagir en cas de constat de problème de sécurité : avvertir le responsable dans tous les cas, et prendre une mesure appropriée dans le cadre de ses responsabilités 	<ul style="list-style-type: none"> • Règles de sécurité • Connaître l'utilisation des EPI et EPC • Connaissance des EPI demandés selon les activités et produits • Les pictogrammes de sécurité et leur signification • Les normes de sécurité de base (ex VCA, fiches techniques de sécurité) en lien avec le travail à réaliser • Consignes en cas d'accident
2. Travailler en équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les limites de son intervention • Référer à son responsable en cas de problème • Respecter les étapes de travail réalisées au préalable • Faire un feedback de l'avancement de sa tâche • Participer activement aux activités • Pouvoir expliquer sa tâche • Communiquer les besoins en matériaux et en outillage au chef de chantier 	<ul style="list-style-type: none"> • Coopérer au sein d'une équipe pour la bonne répartition des tâches • Assumer sa part de travail • Comprendre, respecter et appliquer une consigne écrite ou orale • Comprendre les besoins des autres membres de l'équipe et s'y adapter 	<ul style="list-style-type: none"> • Règles de base de la communication
3. Respecter son matériel de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer et entretenir ses outils • Entreposer ses outils de façon conforme • Utiliser ses outils en suivant les consignes du fournisseur et les règles de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les indications d'utilisation et de rangement 	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques et produits de nettoyage • Techniques d'entretien de premier niveau • Notices d'utilisation et de sécurité
4. Organiser son propre travail	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les procédures internes concernant la répartition et l'avancement des tâches • Respecter un mode opératoire logique et chronologique • Établir des priorités dans ses tâches 	<ul style="list-style-type: none"> • Anticiper les conséquences de ses actions • Faire preuve d'un esprit d'organisation • Faire preuve d'initiative dans les tâches qui sont attribuées 	



COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
5. Travailler en hauteur	<ul style="list-style-type: none">• Sélectionner et utiliser les EPI en fonction du travail à réaliser• Vérifier la validation de conformité des EPI• Vérifier la validation de conformité des moyens de travail en hauteur• Contrôle visuel du bon état et de la sécurisation des moyens de travail en hauteur• Respecter les règles d'utilisation des échafaudages• Vérifier la présence des EPC• Participer au balisage• Acheminer en sécurité du matériel en hauteur suivant les instructions		<ul style="list-style-type: none">• Règles de sécurité pour réaliser des travaux en hauteur
6. Maintenir une bonne image de la profession et de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none">• Veiller à la propreté de son équipement, de ses outils• Veiller à la propreté du lieu de travail• Ranger le chantier• Communiquer adéquatement avec les clients et autres corps de métier• Orienter le client vers la personne habilitée à répondre à ses interrogations	<ul style="list-style-type: none">• Respecter les règles de politesse et faire preuve de discrétion• Être capable de rentrer en relation avec autrui, à transmettre un message à quelqu'un en s'adaptant aux situations et circonstances	<ul style="list-style-type: none">• Règles de politesse



ACTIVITÉ-CLÉ TECHNIQUE N°2 : MAÎTRISER LES TECHNIQUES GÉNÉRALES

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
1. Lire et comprendre des représentations de base	<ul style="list-style-type: none"> • Lire des plans et schémas simples, des croquis de base • Utiliser la terminologie en vigueur • Savoir orienter un plan • Pouvoir faire correspondre les ordres de grandeur • Lire et expliquer dans ses propres mots un schéma, par rapport à la réalité 		<ul style="list-style-type: none"> • Vocabulaire technique du bâtiment • Conventions de base de lecture de plans • Notions d'échelle • Grandeurs : Cm, m... • Notions de surface, d'équerrage et de volume
2. Prendre des mesures	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les différents outils de mesure • Prendre des mesures, des niveaux, des aplombs, des alignements et des équerrages • Reporter des mesures • Utiliser le système métrique • Appliquer les 4 opérations de base • Appliquer la règle de 3 • Reproduire des mesures d'un plan/ espace de travail à l'autre 	<ul style="list-style-type: none"> • Mesurer de manière rigoureuse et consciencieuse 	<ul style="list-style-type: none"> • Calculs de surface, périmètre et volume • Notions de pentes • Système métrique • Pythagore « vulgarisé » (3-4-5 ou 6-8-10) • Règle de 3 • Les 4 opérations de base
3. Utiliser l'outillage à main, les machines portatives et les machines fixes courantes	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser l'outillage à main • Effectuer des découpes avec les outils de découpe • Tracer et découper selon les mesures • Identifier l'outillage • Utiliser les machines électroportatives et pneumatiques • Utiliser les machines fixes dans le respect des consignes d'utilisation et règles de sécurité • Se servir d'un instrument de levage dans le respect des règles de sécurité • Effectuer l'entretien de premier niveau (changement d'outil de coupe, soufflage...) • Reproduire des mesures d'un plan • S'orienter dans l'espace et pouvoir reporter des mesures et découpes sur le matériau à poser 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de rigueur, de précision et de soins • Lire un mode d'emploi et en appliquer les consignes 	<ul style="list-style-type: none"> • Vocabulaire propre aux métiers du bâtiment • Règles d'ergonomie avec l'outillage • Outils et machine et leur utilisation • Les différents produits d'entretien en fonction de leur usage • Technique de découpe et connaissance et utilisation des outils et machines de coupes
4. Faire les mélanges de base	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la règle de 3 • Préparer des mélanges selon les indications • Respecter le temps de séchage/mise en œuvre de produit • Stocker le mélange et nettoyer le matériel 	<ul style="list-style-type: none"> • Lire un mode d'emploi et en appliquer les consignes 	<ul style="list-style-type: none"> • Types et caractéristiques des matériaux et leur mise en œuvre • Produits de nettoyage



ACTIVITÉ-CLÉ TECHNIQUE N°3 : GÉRER LA LOGISTIQUE DE BASE			
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
1. Installer son poste de travail en atelier ou sur chantier (généralités)	<ul style="list-style-type: none"> • Lire et respecter une fiche technique • Installer et approvisionner un poste de travail • Choisir l'outillage adéquat • Dégager les accès prioritaires • Assurer la sécurité du chantier • Protéger l'infrastructure existante • Protéger les constructions en cours • Signaler la présence des impétrants • Réserver un espace de stockage adéquat • Ordonner l'approvisionnement et le stockage en fonction de la chronologie des étapes de mise en œuvre • Travailler en bonne intelligence avec d'autres corps de métier : délimiter et respecter les zones de travail, respecter l'outillage, règles de sécurité... . • Comprendre et respecter une consigne 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter des consignes : orales et écrites • Respecter les règles de sécurité et d'ergonomie 	<ul style="list-style-type: none"> • Règles de sécurité • Les différents types d'outillage • Les types d'impétrants (eau, gaz, électricité) • Les différentes étapes de mise en œuvre
2. Respecter l'ordre et la propreté du lieu de travail, en ce compris les consignes environnementales	<ul style="list-style-type: none"> • Définir des zones de stockage des déchets • Reconnaître les types de déchets • Trier et collecter les déchets selon leur nature et le mode de gestion de l'entreprise • Évacuer les déchets dans les filières ad hoc • Appliquer les règles de protection de l'environnement • Maintenir l'ordre et la propreté du poste de travail afin de ne pas entraver le déroulement du travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la politique et procédure de gestion des déchets de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Produits de nettoyage et d'entretien • Types de déchets et leur filière de recyclage/traitement • Les raisons pour lesquelles est organisé le tri des déchets
3. Charger et décharger le moyen de transport	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer les matériaux et le matériel en respect de l'équilibre des charges et de la logique d'utilisation suivant les consignes du responsable • Arrimer le matériel et matériaux suivant les consignes du responsable • Décharger les produits et l'outillage en fonction du déroulement du chantier • Transporter en sécurité et ergonomie • Signaler et protéger la zone de chargement / déchargement • Participer à la réception des marchandises selon les consignes reçues 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du véhicule • Respect du matériel et des matériaux • Respecter les consignes du responsable • Respecter les règles de manutention, d'ergonomie et de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Règles d'ergonomie de portage • Les consignes de sécurité des moyens de manutention • Le déroulement chronologique de mise en œuvre • Les principes et la logique d'arrimage et d'équilibre des charges

autonomie professionnelle

Cinq compétences transversales favorisant l'autonomie professionnelle

- › Travailler en équipe (de l'ordre du relationnel et du travail)
- › Communiquer (de manière adéquate) en situation professionnelle
- › Organiser et planifier son travail
- › Adopter un comportement professionnel
- › Respecter l'environnement

autonomie sociale

Quatre compétences transversales favorisant l'autonomie sociale

- › Se connaître et prendre soin de soi
- › Communiquer
- › Participer à une vie collective/à la société
- › S'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail



Détails des compétences transversales

Les acquis d'apprentissage visés dans les Compétences transversales « autonomie sociale »

1. Se connaître et prendre soin de soi

- › Développer l'estime de soi
- › Surmonter ses émotions liées à des situations tendues ou agressantes
- › Développer des stratégies de résolution de problèmes (sociaux) développer des stratégies pour être acteur de sa vie
- › Apprendre de ses expériences et développer une attitude réflexive par rapport à ses choix et ses actes

2. Communiquer

- › Communiquer dans le respect de soi et des autres (notamment comportement non discriminant)
- › Maîtriser les codes oraux et écrits
- › Extraire l'essentiel de l'information disponible et la structurer
- › Défendre, faire comprendre ses idées, les argumenter

3. Participer à une vie collective/à la société

- › Identifier et soutenir les valeurs/fondements de la société
- › Analyser une situation et se positionner
- › Développer des stratégies pour être acteur de changement
- › Éveil/conscientisation par rapport à soi, mais aussi par rapport à la société et ses enjeux
- › Respecter son environnement (utiliser rationnellement l'énergie, limiter les nuisances environnementales...)

4. S'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail

- › Connaître le cadre de l'emploi et le marché du travail
- › Rechercher un emploi, une formation ou un stage
- › Trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle
- › Gérer sa mobilité
- › Gérer la garde des enfants
- › Adapter son projet face aux réalités professionnelles

Les acquis d'apprentissage visés dans les Compétences transversales visant à développer l'« autonomie professionnelle »

Compétences transversales permettant de développer l'« autonomie professionnelle »			
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
1. Travailler en équipe (de l'ordre du relationnel et du travail)	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les tâches et rôles de chacun (droits et obligations) • Identifier son propre rôle • Analyser une situation problème • Développer son esprit critique et d'analyse 	<ul style="list-style-type: none"> • S'adapter à la culture d'entreprise • Respecter chaque membre : sa place, son identité, son travail • Réaliser sa part de travail • Établir des relations de travail collaboratives et courtoises • Respecter les contraintes liées à sa place, son poste de travail, son appartenance... • Faire preuve de solidarité, de souplesse et de tolérance • Faire preuve d'assertivité • Gérer son stress, ses émotions, son agressivité 	<ul style="list-style-type: none"> • Organigramme • Aspects légaux du travail : contrat de travail...
2. Communiquer (de manière adéquate) en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer clairement un message • Interpréter la communication non verbale en fonction du contexte et de l'interlocuteur • Argumenter : justifier et renforcer son point de vue • Réfuter : rejeter partiellement ou totalement un raisonnement émis en apportant une justification 	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter un message au contexte et à l'interlocuteur • Utiliser les règles de bienséance et de politesse adéquates 	<ul style="list-style-type: none"> • Principes de base de la communication
3. Organiser et planifier son travail	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer son temps de travail • Évaluer son travail • Réaliser un planning • Mettre des priorités • Anticiper : agir en tenant compte des tendances et des conséquences futures 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les obligations et impératifs auxquels il faut faire face • Faire preuve de rigueur 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de gestion du temps • Méthodes d'auto-évaluation



4. Adopter un comportement professionnel	<ul style="list-style-type: none">• Adopter un rythme de travail adapté (suivre le rythme du travail)• Gérer un horaire lié au métier	<ul style="list-style-type: none">• Respecter le matériel mis à disposition• Aller jusqu'au bout du travail commencé• S'approprier le sens du travail bien fait : s'appliquer des normes de qualité et les respecter• Respecter les délais• Supporter et gérer le stress induit par une situation imprévue ou urgente• Adopter un comportement professionnel non discriminant• Adopter une tenue adaptée	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les bases du métier
5. Respecter l'environnement	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser rationnellement l'énergie• Gérer correctement les déchets• Limiter les nuisances environnementales	<ul style="list-style-type: none">• Respecter les réglementations en vigueur	<ul style="list-style-type: none">• Règles liées à l'environnement en fonction de la situation de travail

Détails des Activités-clés cœur de métier

Les Activités-clé sont détaillées en précisant pour chaque compétence les aptitudes, c'est-à-dire les savoir-faire, les savoir-faire comportementaux, les savoirs et les niveaux d'autonomie, de complexité et de responsabilité.

NIVEAUX DE RESPONSABILITÉ, AUTONOMIE ET COMPLEXITÉ

Dans le cadre de ses travaux, le groupe a souhaité disposer de définitions non équivoques pour les niveaux de responsabilité, autonomie et complexité à

attribuer aux différentes AC. Dans ce cas, la référence finale fait foi, et nous sommes revenus aux définitions du SFMQ (cfr fiche COPROFOR-01, guide méthodologique SFMQ) :

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ	NIVEAU D'AUTONOMIE	NIVEAU DE COMPLEXITÉ
<ul style="list-style-type: none"> • 1 = Exercer le métier (Activités-clés) sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique • 2 = Exercer le métier seul (sous sa responsabilité propre, sans personne de référence au-dessus ou en dessous). • 3 = Exercer le métier en étant responsable d'une ou plusieurs personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 = Des instructions très précises sont données au travailleur ; le responsable est présent tout au long de la production ; les fiches de travail à disposition sont très précises et détaillées ; • 2 = Les instructions données concernent les étapes intermédiaires (sans indication sur les procédures à utiliser) ; le responsable vérifie le travail à chaque étape ; les fiches de travail reprennent les étapes (check-liste) • 3 = Les instructions sont limitées à l'énoncé du service ou de la production à réaliser ; le responsable est consultable en cas de problème ; les procédures et matériaux sont laissés aux choix du travailleur. 	<ul style="list-style-type: none"> • A = Situations simples et identiques à chaque prestation • B = Situations simples et similaires • C = Situations complexes et similaires • D = Situations complexes et inédites



**ACTIVITÉ-CLÉ N°1 : PARTICIPER À LA GESTION DU CHANTIER**

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Participer au transport du matériel et des matériaux	<ul style="list-style-type: none"> • Soulever et porter en ergonomie • Disposer les matériaux et matériel en respect de l'équilibre des charges et de la logique d'utilisation • Arrimer et protéger les matériaux et matériel 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le véhicule • Anticiper les besoins du chantier • Faire preuve d'initiative 	<ul style="list-style-type: none"> • Règles de sécurité et d'ergonomie • Règles d'arrimage 	<p>Responsabilité : 1 Autonomie : 2 Complexité : C</p>
2. Participer à l'implémentation du bâtiment ou de l'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> • Lire et comprendre des plans et schémas simples, des croquis de base • Appliquer le théorème de Pythagore «vulgarisé» • Prendre des mesures • Utiliser les différents outils de mesures 	<ul style="list-style-type: none"> • Assister efficacement le responsable de l'implémentation 	<ul style="list-style-type: none"> • Outils de mesure des dimensions, des angles et des niveaux • Système métrique • Théorème de Pythagore «vulgarisé» • Notions de lecture de plan 	
3. Organiser le poste de travail, le chantier	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser le chantier et ses besoins en matériel et matériaux • Référencer au chef d'équipe des besoins identifiés • Disposer les matériaux en fonction de la chronologie des étapes de mise en œuvre • Identifier et manipuler avec précaution les produits dangereux • Stocker les produits de façon sécurisée et en protégeant l'environnement • Sécuriser les accès du chantier • Achalander l'outillage adéquat • Alimenter en impétrants • Participer au montage de dispositifs de travail en hauteur • Nettoyer et entretenir l'outillage • Ranger et nettoyer le chantier, le poste de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le matériel 	<ul style="list-style-type: none"> • Types et caractéristiques des matériaux et leur mise en œuvre • Outils et utilisation • Règles de sécurité et d'ergonomie • Pictogramme des produits dangereux • Différents dispositifs de travail en hauteur, leur montage et démontage, les règles de sécurité • Étapes de réalisation d'un chantier • Techniques d'entretien de premier niveau des machines et outils 	

ACTIVITÉ-CLÉ N°1 : PARTICIPER À LA GESTION DU CHANTIER				
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
4. Alimenter les postes de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionner avec les matériaux adéquats • Identifier et manipuler avec précaution les produits dangereux • Réaliser les mélanges et en approvisionner les postes de travail • Appliquer la règle de 3 • Effectuer des découpes selon les indications à l'aide d'engins de coupe • Utiliser les différents outils et machines de mélange • Utiliser les différents outils et machines de transport et de levage (sauf grue) 	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les mélanges en fonction de leur destination et des conditions des composants 	<ul style="list-style-type: none"> • Composition, caractéristiques, proportions, mise en œuvre des mélanges et leur destination • Types et caractéristiques des matériaux et leur mise en œuvre • Outils et utilisation • Règle de 3 • Système métrique 	<p>Responsabilité : 1 Autonomie : 2 Complexité : C</p>
5. Gérer les déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Définir des zones de stockage des déchets • Identifier la nature des déchets • Triier et collecter les déchets selon leur nature et le mode de gestion de l'entreprise • Évacuer les déchets dans les filières ad hoc 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des consignes de gestion des déchets de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Types de déchets et leur filière de recyclage/traitement • Politique et procédure de gestion des déchets de l'entreprise 	

**ACTIVITÉ-CLÉ N°2 : PARTICIPER À LA RÉALISATION DE MAÇONNERIES**

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Maçonner briques et blocs	<ul style="list-style-type: none"> Participer à l'installation des profils et niveaux Mesurer des grandeurs et des pentes Participer au compassage horizontal et vertical Maçonner de niveau et d'aplomb, en respectant les épaisseurs de joints Maçonner en respectant l'appareillage Participer à l'ancrage et l'armement de la maçonnerie Participer à la réalisation correcte des nœuds constructifs 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les consignes Estimer la qualité du mélange et communiquer les corrections nécessaires Identifier les limites de son intervention et référer à son responsable 	<ul style="list-style-type: none"> Règles de sécurité et d'ergonomie Vocabulaire technique du bâtiment Types et caractéristiques de matériaux et leur mise en œuvre Outils de mesure des dimensions, des angles et des niveaux Système métrique Outils et utilisation Étapes de réalisation d'une maçonnerie en briques et en blocs, les techniques de compassage et d'appareillage Outils de découpe et leur utilisation Règles de base de l'étaçonnage 	<p>Responsabilité : 1 Autonomie : 1 Complexité : B</p>
2. Participer à la pose et au raccord des protections contre l'humidité ascensionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les différents matériaux de protection contre l'humidité ascensionnelle Manipuler et poser la protection contre l'humidité ascensionnelle en attendant la maçonnerie 	<ul style="list-style-type: none"> Être rigoureux et consciencieux 	<ul style="list-style-type: none"> Fonction et importance d'une membrane de protection contre l'humidité ascensionnelle Techniques de raccords et d'anglée 	
3. Protéger des intempéries les maçonneries fraîches	<ul style="list-style-type: none"> Protéger de la pluie Stabiliser à l'aide d'étaçons les ouvrages dont la prise au vent présente un risque 		<ul style="list-style-type: none"> Appréhender les règles de base en matière d'étaçonnage Techniques de protection 	
4. Jointoyer ou préparer au jointoiment à postériori	<ul style="list-style-type: none"> Vider les joints Jointoyer selon les différentes techniques : effleurement, rentrant 		<ul style="list-style-type: none"> Outils de jointoiment Profondeur de déjointoiment Techniques de jointoiment Qualités d'un mélange de jointoiment 	



ACTIVITÉ-CLÉ N°3 : RÉALISER DES TRAVAUX D'ISOLATION «GROS ŒUVRE» À L'AIDE D'ISOLANTS RIGIDES				
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Stocker et protéger l'isolant selon sa nature	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les différents isolants sur base de leur fiche d'identification Appliquer les prescriptions spécifiques de stockage et de protection 		<ul style="list-style-type: none"> Règles de sécurité et d'ergonomie Types et caractéristiques des matériaux isolants 	Responsabilité : 1 Autonomie : 2 Complexité : C
2. Poser un isolant	<ul style="list-style-type: none"> Tracer et découper l'isolant selon les mesures S'assurer de la planéité du mur Préparer les colles Fixer l'isolant selon les indications : crochet, colle, fixation mécanique Réaliser l'étanchéité entre les panneaux d'isolant suivant les indications Participer à la réalisation correcte de l'isolation des nœuds constructifs Reproduire une découpe mesurée sur un plan vertical dans un plan horizontal 	<ul style="list-style-type: none"> Faire preuve de rigueur, de précision et de soin 	<ul style="list-style-type: none"> Types et caractéristiques des matériaux isolants Type et caractéristiques des matériaux et techniques de fixation Outils de coupe et utilisation Fonction et importance d'une isolation, points d'attention 	

**ACTIVITÉ-CLÉ N°4 : RÉALISER L'ÉTANCHÉITÉ DES OUVRAGES ENTERRÉS**

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Cimentier à l'aide d'un mortier hydrofuge	<ul style="list-style-type: none">• Préparer le mélange selon les indications• Projeter et dresser adéquatement le mortier hydrofuge• Lisser le mortier hydrofuge	<ul style="list-style-type: none">• Respecter les indications de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">• Règles de sécurité et d'ergonomie• Composition et réalisation d'un mortier hydrofuge• Techniques d'application	Responsabilité : 1 Autonomie : 2 Complexité : B
2. Poser un enduit bitumeux	<ul style="list-style-type: none">• Badigeonner le produit de manière uniforme		<ul style="list-style-type: none">• Règles de sécurité et d'ergonomie• Caractéristiques du produit et sa technique de mise en œuvre	
3. Pose de membrane d'étanchéité souple ou rigide	<ul style="list-style-type: none">• Tracer et découper selon les mesures• Assurer la continuité de l'étanchéité par le collage des membranes		<ul style="list-style-type: none">• Règles de sécurité et d'ergonomie• Matériaux d'étanchéité et de protection contre l'hydraulique des terrains• Éléments d'hydraulique• Outils de mesure, de coupe et d'assemblage• Techniques d'assemblage et de fixation	



ACTIVITÉ-CLÉ N°5 : PARTICIPER À LA RÉALISATION DE COFFRAGES SIMPLES, DE FERRAILLAGE SIMPLE ET DE BÉTONNAGE

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Coffrer en traditionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre les mesures • Identifier les matériaux requis pour réaliser le coffrage • Découper à l'aide de scies manuelles ou électriques • Assembler à l'aide de clous, vis, serre-joints, carcans • Effectuer les traitements préalables si indiqués • Fixer le coffrage en place • Étanchonner le coffrage 		<ul style="list-style-type: none"> • Règles de sécurité et d'ergonomie • Matériaux de coffrage • Matériel de fixation • Techniques d'assemblage et de fixation des coffres • Système métrique • Outils de mesure de dimension, d'angle et de pente • Outils de coupe et d'assemblage 	Responsabilité : 1 Autonomie : 1 Complexité : C
2. Ferrailer	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner les fers selon les indications données • Couper à la pince ou à la disqueuse • Plier au gabarit, à l'étau, à la griffe ou à la plieuse • Assembler les fers en crochet et ligature • Positionner le ferrailage suivant les indications 		<ul style="list-style-type: none"> • Règles de sécurité et d'ergonomie • Notions et techniques de ferrailage • Outils de coupe et de pliage des fers • Types et caractéristiques des fers 	
3. Préparer une fondation ou une dalle	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de niveau • Participer à la mise en place des évacuations, de la courbe des impétrants, de la boucle de terre... • Protéger les ouvertures d'évacuation et gaines des impétrants des déchets et nuisibles • Poser le sable stabilisé • Poser un isolant • Poser une membrane d'étanchéité • Ferrailer (cf.supra) • Poser un joint de dilatation périphérique • Protéger les murs si nécessaire 		<ul style="list-style-type: none"> • Règles de sécurité et d'ergonomie • Types et caractéristiques des matériaux et leur mise en œuvre • Types et caractéristiques des différents bétons • Types et caractéristiques des dalles en fonction de leur destination • Outils et leur utilisation • Outils de mesure de dimension, d'angle et de pente 	



COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
4. Couler le béton	<ul style="list-style-type: none">Évaluer le volume de bétonRéaliser le mélangeCouler le béton par couche et vibrer manuellement ou au pic vibreur	<ul style="list-style-type: none">Respecter les consignes	<ul style="list-style-type: none">Types et caractéristiques des différents bétonsTypes et caractéristiques des dalles en fonction de leur destinationOutils et leur utilisationCalcul des surfaces et volumes	Responsabilité : 1 Autonomie : 1 Complexité : C
5. Lisser (hors béton de finition)	<ul style="list-style-type: none">Égalisation à la règle ou à la taloche		<ul style="list-style-type: none">Types et caractéristiques des dalles en fonction de leur destination	
6. Décoffrer	<ul style="list-style-type: none">Respecter les temps de séchageUtiliser les outils adéquats : visseuse, pied de biche, marteau américain, masse en caoutchouc	<ul style="list-style-type: none">Être précis, soigneux, précautionneux	<ul style="list-style-type: none">Règles de sécurité et d'ergonomieOutils et leur utilisationTypes et caractéristiques des différents bétons	
7. Scier les joints de dilatation	<ul style="list-style-type: none">Tracer et scier à la disquette les joints de dilatation	<ul style="list-style-type: none">Respecter les consignes	<ul style="list-style-type: none">Règles de sécurité et d'ergonomieOutils et leur utilisation	



ACTIVITÉ-CLÉ N°6 : PARTICIPER À LA TRANSFORMATION ET À LA RÉPARATION (ÉTAYER, DÉMOLIR, PERCER, RAGRÉER...)

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Participer au choix de la méthode de travail	<ul style="list-style-type: none"> Participer à l'évaluation du travail à réaliser Déterminer les étapes et techniques de réalisation Choisir matériel et matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> Anticiper les conséquences d'actions de transformation et de démolition 	<ul style="list-style-type: none"> Vocabulaire technique spécifique au bâtiment Techniques de transformation et réparation : démolition, percement de baies, ragréage 	Responsabilité : 1 Autonomie : 1 Complexité : B
2. Étançonner	<ul style="list-style-type: none"> Distinguer les murs porteurs des murs de refends Participer au positionnement des étançons Utiliser les étançons adéquats Placer les étançons 		<ul style="list-style-type: none"> Règles de sécurité et d'ergonomie Notions et techniques de ferrailage Outils de coupe et de pliage des fers Types et caractéristiques des fers 	
3. Ouvrir une baie	<ul style="list-style-type: none"> Préparer le percement Déblayer les briquillons Préparer les asselets Placer le linteau Réaliser l'ouverture à la disqueuse, la masse, le marteau et burin, marteau burineur... Resserrer la maçonnerie à l'aplomb sur les parties porteuses 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les délais de séchage Identifier les limites de son intervention et référer à son responsable 	<ul style="list-style-type: none"> Règles de sécurité et d'ergonomie Outils de mesure de dimension, d'angle et de pente Outils de percement et leur utilisation Outils de coupe et leur utilisation Outillage et son utilisation Temps de séchage des liants et bétons pour atteindre la résistance souhaitée 	
4. Resserrer - ragréer des maçonneries	<ul style="list-style-type: none"> Règles de sécurité et d'ergonomie Outils de percement et leur utilisation Outils de coupe et leur utilisation Outillage et son utilisation Composition et caractéristiques des liants 		<ul style="list-style-type: none"> Règles de sécurité et d'ergonomie Outils de percement et leur utilisation Outils de coupe et leur utilisation Outillage et son utilisation Composition et caractéristiques des liants 	

**ACTIVITÉ-CLÉ N°7 : RÉALISER DES TRAVAUX DE DÉJOINTOIEMENT ET DE JOINTOIEMENT**

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Déjointoyer des maçonneries existantes manuellement, à la disqueuse ou au marteau burineur déjointoyeur	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser la technique et les outils adéquats• Respecter la profondeur de déjointoiement• Repérer les resserrages éventuels• Préparer et effectuer les resserrages (plus d'information AC 6)• Repérer les joints d'ouverture et de ventilation de coulisses• Dépoussiérer	<ul style="list-style-type: none">• Respecter les consignes	<ul style="list-style-type: none">• Outils• Fonction joints, ventilation, coulisse	Responsabilité : 2 Autonomie : 2 Complexité : B
2. Rejointoyer	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser des mortiers de jointoiement dans le respect de la chromatie• Humidifier la maçonnerie• Tirer les joints en : affleurant, entrant, débordant• Veiller au taux d'humidité en cours de séchage• Brosser ou racler les joints affleurants et entrants		<ul style="list-style-type: none">• Différents composants et mélanges de jointoiement• Outils de jointoiement et leur utilisation	



ACTIVITÉ-CLÉ N°8 : PARTICIPER AUX TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE				
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Creuser manuellement des tranchées ou des fouilles de petites dimensions	<ul style="list-style-type: none"> • Creuser à l'aide d'outils manuels dans les dimensions et pentes requises dans le plan d'écoulement • Participer à la lecture et la transposition du plan d'écoulement 		<ul style="list-style-type: none"> • Règles de sécurité et d'ergonomie • Règles de talutage • Système métrique • Notions de base de lecture de plans • Notion de pente • Outils de mesure des dimensions, des angles et des niveaux • Théorème de Pythagore «vulgarisé» 	Responsabilité : 1 Autonomie : 2 Complexité : B
2. Placer un dispositif de collecte des eaux : tuyaux, citernes, chambres de visite...	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre un sable ou un stabilisé dans le respect des pentes • Poser les tuyaux et autres dispositifs selon les consignes • Maçonner et assurer l'étanchéité d'une chambre de visite • Couper à dimension à la scie ou à la disqueuse • Effectuer les raccordements à l'aide de joints, de colles, de mortiers • Protéger les orifices en attente de raccordement • Raccorder au dispositif d'évacuation : égout, station d'épuration, dispersion... • Vérifier l'écoulement et l'étanchéité du dispositif • Refermer les tranchées et fouilles selon les indications (sable ou terre) 		<ul style="list-style-type: none"> • Règles de sécurité et d'ergonomie • Système métrique • Notions de base de lecture de plans • Matériaux d'égouttage, leurs fonctions et assemblages • Composition, caractéristiques, proportions, mise en œuvre des mélanges et leur destination • Types et caractéristiques des matériaux et leur mise en œuvre • Notions de pentes • Outils de mesures et de découpes 	
3. Placer un dispositif de drainage	<ul style="list-style-type: none"> • Placer un platon dans le cas de drain accoudé à la maçonnerie • Placer un géotextile pour qu'il enrobe le drain et le gravier • Placer le gravier • Placer le drain • Raccorder le drain à son dispositif d'évacuation • Tester le bon écoulement du drain 		<ul style="list-style-type: none"> • Règles de sécurité et d'ergonomie • Système métrique • Notions de base de lecture de plans • Notions de pentes • Outils de mesure et de découpe • Matériaux de drainage, leurs fonctions et assemblages • Principes de drainage 	

**ACTIVITÉ-CLÉ N°9 : PARTICIPER À LA POSE DE PLANCHERS, HOURDIS ET PRÉDALLES**

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE pour l'AC
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Participer à la pose d'hourdis, poutres-claveaux, prédalles	<ul style="list-style-type: none"> Préparer la surface de pose : éliminer les aspérités de la ceinture périmétrique, placer des blochets, préparer l'étaçonnage Assister au positionnement des éléments suivant les consignes Réaliser l'étaçonnage Réaliser des éléments structurels complémentaires à l'aide de béton (voir plus d'information ACS) Réaliser une chape de compression (voir plus d'information ACS) 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les consignes 	<ul style="list-style-type: none"> Règles de sécurité et d'ergonomie Normes de sécurité dans l'assistance aux machines de levage Réglage et sécurisation des étaçons Types et caractéristiques des matériaux et leur technique de pose + Savoirs relatifs aux travaux de ferrailage, coffrage et bétonnage (cf.AC 5? Que faut-il y regarder?) 	Responsabilité : 1 Autonomie : 1 Complexité : B
2. Participer à la pose de gitage	<ul style="list-style-type: none"> Poser un gitage par encochage : <ul style="list-style-type: none"> réaliser les encoches selon les consignes couper les gîtes à dimension placer le gitage effectuer les resserrages et la mise à niveau Poser un gitage à l'aide de ferbats ou sabots : <ul style="list-style-type: none"> participer au repérage et traçage des niveaux fixer les ferbats ou sabots suivant les consignes couper les gîtes à dimension placer le gitage réaliser le chaînage 		<ul style="list-style-type: none"> Règles de sécurité et d'ergonomie Système métrique Notions de lecture de plan Types et caractéristiques des matériaux Outils de mesure des dimensions, des angles et des niveaux Connaissance et utilisation des machines de coupe 	

2. Le référentiel de FORMATION

Les Unités d'acquis d'apprentissage

Passer du référentiel métier/compétences au référentiel de formation suppose de réarticuler les Activités-clés entre elles de manière à proposer des Unités d'acquis d'apprentissage (UAA) pertinentes. Les Unités d'acquis d'apprentissage peuvent être créées à partir d'une ou de plusieurs Activités-clés ou d'un ensemble d'Activités-clés complémentaires.

Voici pour le métier d'aide-maçon/aide-maçonne les UAA proposées.

- › **UAA 1 :** participer à l'implémentation de l'ouvrage, aux fondations et à l'égouttage.
- › **UAA 2 :** participer à la réalisation des maçonneries enterrées.
- › **UAA 3 :** pose des planchers, hourdis et bétonnage.
- › **UAA 4 :** participer à la réalisation de maçonneries aériennes en briques et en blocs.
- › **UAA 5 :** participer aux travaux de (dé)coffrage, ferrailage et bétonnage d'éléments simples.
- › **UAA 6 :** participer aux travaux de transformation et de réparation.
- › **UAA 7 :** déjointoyer – jointoyer.

L'articulation entre les Activités-clés et les Unités d'acquis d'apprentissage sont précisées dans le tableau de la page suivante. Les UAA sont indiquées en résumé afin de ne pas alourdir le tableau.

Pour rappel, les compétences transversales professionnelles et sociales ainsi que les compétences techniques transversales aux métiers du bâtiment seront travaillées de manière transversale aux Unités d'acquis d'apprentissage.

	UAA1 Implantation de l'ouvrage Fondation Egouttage	UAA2 Maçonneries enterrées	UAA3 Pose de planchers, hourdis et bétonnage	UAA4 Maçonneries aériennes en briques et en blocs	UAA5 (Dé)coffrage, ferrailage et bétonnage d'éléments simples	UAA6 Transformation et réparation	UAA7 Déjointoyer Jointoyer
AC1 : Participer à la gestion du chantier							
Participer au transport du matériel et des matériaux							
Participer à l'implémentation du bâtiment ou de l'ouvrage							
Organiser le poste de travail, le chantier							
Alimenter les postes de travail							
Gérer les déchets							
AC2 : Participer à la réalisation de maçonneries							
Maçonner briques et blocs							
Participer à la pose et au raccord des protections contre l'humidité ascensionnelle							
Protéger des intempéries les maçonneries fraîches							
Jointoyer ou préparer ou jointoiment à postériori							
AC3 : Réaliser des travaux d'isolation « gros oeuvre » à l'aide d'isolants rigides							
Stocker et protéger l'isolant selon sa nature							
Poser un isolant							
AC4 : Réaliser l'étanchéité des ouvrages enterrés							
Cimenter à l'aide d'un mortier hydrofuge							
Poser un enduit bitumeux							
Pose d'une membrane d'étanchéité souple ou rigide							



	UAA1 Implantation de l'ouvrage Fondation Egouttage	UAA2 Maçonneries enterrées	UAA3 Pose de planchers, hourdis et bétonnage	UAA4 Maçonneries aériennes en briques et en blocs	UAA5 (Dè)coffrage, ferrailage et bétonnage d'éléments simples	UAA6 Transformation et réparation	UAA7 Déjointoyer Jointoyer
AC5 : Participer à la réalisation de coffrages simples, de ferrailage simple et de bétonnage							
Coffrer en traditionnel							
Ferrailer							
Préparer une fondation ou une dalle							
Couler le béton							
Lisser (hors béton de finition)							
Décoffrer							
Scier les joints de dilatation							
AC6 : Participer à la transformation et la réparation (étayer, démolir, percer, ragréer...)							
Participer au choix de la méthode de travail							
Étançonner							
Ouvrir une baie							
Resserrer - ragréer des maçonneries							
AC7 : Réaliser des travaux de déjointoiement et de jointoiement							
Déjointoyer des maçonneries existantes							
Rejointoyer							
AC8 : Participer aux travaux d'égouttage							
Creuser manuellement des tranchées ou des fouilles de petites dimensions							
Placer un dispositif de collecte des espace entre deux points, citernes, chambres de visites...							
Placer un dispositif de drainage							
AC9 : Participer à la pose de planchers, hourdis et prédalles							
Participer à la pose d'hourdis, poutres-claveaux, prédalles							
Participer à la pose de gitage							

Détails des Unités d'acquis d'apprentissage

uaa1

PARTICIPER À L'IMPLÉMENTATION DE L'OUVRAGE, AUX FONDATIONS ET À L'ÉGOUTTAGE

Objectif Global : à la fin de l'unité de formation, le/la stagiaire sera capable de participer à l'implantation de l'ouvrage, à la réalisation de fondations et à la pose d'un dispositif d'égouttage sous la responsabilité et les indications précises de son chef de chantier dans le respect des règles de sécurité d'ergonomie et d'environnement

SÉQUENCE 1 : PARTICIPER À LA GESTION DU CHANTIER

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de venir en aide à la gestion du chantier en participant au transport de matériaux, à l'implantation du bâtiment, à l'organisation du poste de travail ou du chantier, à leur approvisionnement et à la gestion des déchets selon les consignes données.

Objectifs opérationnels :

- › Participer au transport du matériel et des matériaux :
 - Connaître et appliquer les règles de sécurité et d'ergonomie
 - Connaître et appliquer les règles d'arrimage du matériel et de répartition des charges
 - Organiser le chargement du matériel et matériaux sur un véhicule en fonction de leur logique d'utilisation
- › Participer à l'implantation du bâtiment ou de l'ouvrage :
 - Connaître les mesures et les différents outils de mesures de dimension et de pente, savoir les utiliser ou assister l'opérateur



- Prendre et reporter des mesures et des angles, appliquer le théorème de Pythagore «vulgarisé»
- Lire et comprendre des plans et schémas simples, des croquis de base, connaître les unités de mesure
- › Organiser le poste de travail, le chantier :
 - Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur mise en œuvre et les stocker de manière sécurisée
 - Connaître les différents outils et leur utilisation
 - Connaître les différents dispositifs de travail en hauteur, leur montage, démontage, règles de sécurité qui y sont liés et participer à leur montage et démontage
 - Connaître les étapes d'un chantier et disposer les matériaux selon leur logique d'utilisation
 - Connaître les pictogrammes des produits dangereux, les identifier, les manipuler et les stocker en respect des prescriptions



- Connaître et travailler dans les règles de sécurité et d'ergonomie
- Alimenter le chantier et les différents postes de travail des impétrants nécessaires
- Communiquer au responsable les besoins en matériaux, outillages et consommables
- Nettoyer et effectuer l'entretien de premier niveau de l'outillage, le stocker de manière sécurisée
- Ranger et nettoyer le chantier, le poste de travail
- › Approvisionner le chantier ou le poste de travail :
 - connaître la composition, les caractéristiques, les proportions (règle de 3), la mise en œuvre et la destination des différents mélanges et en approvisionner le chantier
 - Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur mise en œuvre et en approvisionner le chantier
 - Connaître les différents outils, leur utilisation et en approvisionner le chantier
 - Effectuer des découpes selon les indications à l'aide d'outils de coupe
 - Utiliser les différents outils et machines de transport et de levage (sauf les grues)
- › Gérer les déchets :
 - Connaître et identifier les types de déchets et leur filière de recyclage/traitement
 - Connaître et appliquer les politiques et procédures de gestion des déchets de l'entreprise
 - Définir des zones de stockage des déchets, collecter et trier les déchets, stocker et évacuer les déchets dans les filières ad hoc et selon le mode de gestion de l'entreprise

SÉQUENCE 2 : PARTICIPER À LA RÉALISATION DE FONDATIONS

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de coffrer, ferrailer et décoffrer des éléments simples, de préparer une fondation ou une dalle, de couler et lisser le béton et de scier les joints de dilatation

Objectifs opérationnels :

- › Coffrer en traditionnel :
 - Connaître et reconnaître les différents matériaux de coffrage, le matériel de fixation, les techniques d'assemblage, de fixation des coffres et réaliser des coffrages simples, à dimensions requises, les fixer en place
- › Ferrailer :
 - Connaître les notions et techniques de ferrailage, les types et caractéristiques des fers
 - Réaliser des ferrailages simples par crochet ou ligature selon les indications données à l'aide de pinces, disqueuses, gabarits, étaux, griffes, plieuses ...
 - Positionner le ferrailage dans le coffre ou l'élément de fondation selon les indications
- › Préparer une fondation ou une dalle :
 - Connaître les étapes de réalisation d'une dalle ou une fondation, les types et caractéristiques des dalles en fonction de leur destination, les outils et matériaux.

- Participer à la prise de mesure et de niveau
- Participer à la mise en place des évacuations, courbe des impétrants, boucle de terre, etc.
- Poser un stable stabilisé selon les indications et niveaux
- Poser un isolant selon les consignes
- Poser une membrane d'étanchéité
- Poser un joint de dilatation périphérique
- › Couler le béton :
 - Connaître les calculs de surface et volume, évaluer le volume de béton nécessaire
 - Disposer de notions de densité et de fluidité des bétons selon leur destination et réaliser des mélanges selon les indications données
 - Couler et vibrer le béton, manuellement ou au pic vibreur, selon les indications données
- › Lisser le béton (hors béton de finition) :
 - Connaître les outils et techniques de lissage
 - Égaliser et lisser un béton à la règle ou à la taloche
- › Décoffrer :
 - Connaître les outils, principes et techniques du décoffrage
 - Décoffrer en veillant à être précis, soigneux et précautionneux
- › Scier les joints de dilatation :
 - Connaître les outils et techniques de sciage
 - Tracer et scier à la disquette les joints de dilatation selon les indications données

SÉQUENCE 3 : PARTICIPER AUX TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de creuser manuellement des tranchées ou des fouilles de petites dimensions, de placer un dispositif de collecte des eaux ou de drainage selon les consignes données.

Objectifs opérationnels :

- › Creuser manuellement des tranchées ou des fouilles de petites dimensions :
 - Connaître et appliquer les règles d'ergonomie
 - Connaître et appliquer les règles de talutage
 - Lire et comprendre des plans et schémas simples, des croquis de base
 - Appréhender la notion de pente
 - Connaître les unités de mesure, les différents outils de mesure de grandeur et de pente, savoir les utiliser ou assister l'opérateur pour la prise de mesures et de pentes
 - Participer à la lecture et à la transposition d'un plan d'écoulement
 - Creuser des tranchées et fouilles de petites dimensions à l'aide d'outils manuels dans les dimensions et pentes requises par le plan d'écoulement. Les refermer après installation du dispositif de collecte des eaux selon les indications (sable, terre)
- › Placer un dispositif de collecte des eaux :
 - tuyaux, citernes, chambres de visite, etc. ou de drainage
 - Connaître les matériaux et dispositifs d'écoulement des eaux et de drainage, leurs fonctions et assemblages
 - Étendre un sable, un stabilisé dans le respect des pentes
 - Couper à dimension à la scie ou à la disquette, poser et assembler les tuyaux et autres dispositifs d'écoulement selon les indications et en assurant l'étanchéité du dispositif



- Maçonner et assurer l'étanchéité d'une chambre de visite
- Appréhender les notions de mouvement de l'eau et de drainage
- Appréhender les notions de pente
- Placer un dispositif de drainage (drains, géotextile, gravier...) et les protections des maçonneries

uaa2

PARTICIPER À LA RÉALISATION DE MAÇONNERIES ENTERRÉES

Objectif Global : à la fin de l'unité de formation, le/la stagiaire sera capable de participer à la réalisation de maçonneries enterrées sous la responsabilité et les indications précises de son chef de chantier dans le respect des règles de sécurité, d'ergonomie et d'environnement.

SÉQUENCE 1 : PARTICIPER À LA GESTION DU CHANTIER

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de venir en aide à la gestion du chantier en participant au transport de matériaux, à l'implantation du bâtiment, à l'organisation du poste de travail ou du chantier, à leur approvisionnement et à la gestion des déchets selon les consignes données.

Objectifs opérationnels :

- › Participer au transport du matériel et des matériaux :
 - Connaître et appliquer les règles de sécurité et d'ergonomie
 - Connaître et appliquer les règles d'arrimage du matériel et de répartition des charges
 - Organiser le chargement du matériel et matériau sur un véhicule en fonction de leur logique d'utilisation
- › Participer à l'implantation du bâtiment ou de l'ouvrage :
 - Connaître les mesures et les différents outils de mesures de dimension et de pente, savoir les utiliser ou assister l'opérateur
 - Prendre et reporter des mesures et des angles, appliquer le théorème de Pythagore «vulgarisé»
 - Lire et comprendre des plans et schémas simples, des croquis de base, connaître les unités de mesure



- › Organiser le poste de travail, le chantier :
 - Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur mise en œuvre et les stocker de manière sécurisée
 - Connaître les différents outils et leur utilisation
 - Connaître les différents dispositifs de travail en hauteur, leur montage, démontage, règles de sécurité qui y sont liés et participer à leur montage et démontage
 - Connaître les étapes d'un chantier et disposer les matériaux selon leur logique d'utilisation
 - Connaître les pictogrammes des produits dangereux, les identifier, les manipuler et les stocker en respect des prescriptions
 - Connaître et travailler dans les règles de sécurité et d'ergonomie
 - Alimenter le chantier et les différents postes de travail des impétrants nécessaires
 - Communiquer au responsable les besoins en matériaux, outillages et consommables
 - Nettoyer et effectuer l'entretien de premier niveau de l'outillage, le stocker de manière sécurisée
 - Ranger et nettoyer le chantier, le poste de travail
- › Approvisionner le chantier ou le poste de travail :
 - Connaître la composition, les caractéristiques, les proportions (règle de 3), la mise en œuvre et la destination des différents mélanges et en approvisionner le chantier
 - Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur mise en œuvre et en approvisionner le chantier
 - Connaître les différents outils, leur utilisation et en approvisionner le chantier
 - Effectuer des découpes selon les indications à l'aide d'outils de coupe
 - Utiliser les différents outils et machines de transport et de levage (sauf les grues)
- › Gérer les déchets :
 - Connaître et identifier les types de déchets et leur filière de recyclage/traitement
 - Connaître et appliquer les politiques et procédures de gestion des déchets de l'entreprise
 - Définir des zones de stockage des déchets, collecter et trier les déchets, stocker et évacuer les déchets dans les filières ad hoc et selon le mode de gestion de l'entreprise



SÉQUENCE 2 : PARTICIPER À LA RÉALISATION DE MAÇONNERIES ENTERRÉES

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de réaliser les éléments simples de maçonneries enterrées en blocs et de participer à la réalisation des opérations complexes selon les consignes données

Objectifs opérationnels :

- › Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur mise en œuvre et les outils de maçonnerie
- › Connaître le vocabulaire technique propre au bâtiment
- › Prendre et reporter des mesures, des angles, des niveaux. Participer à l'installation des profils et niveaux
- › Maçonner les éléments simples de l'ouvrage dans le respect des consignes de niveaux, d'aplomb, d'appareillage et d'épaisseur des joints
- › Estimer la qualité du mélange et communiquer les corrections nécessaires
- › Participer à la réalisation correcte des nœuds constructifs, à l'armement de la maçonnerie, au compassage horizontal et vertical en étant conscient des limites de son intervention et en référant à son responsable
- › Participer à la pose et au raccord des protections contre l'humidité ascensionnelle : fonction et importance d'une membrane de protection (genre Diba), technique de raccords et d'anglée
- › Connaître les techniques et matériaux de protection des intempéries, protéger les maçonneries fraîches
- › Jointoyer ou préparer au jointoiement à posteriori, connaître les profondeurs de déjointoiement, estimer la qualité d'un mélange de rejointoiement

SÉQUENCE 3 : RÉALISER L'ÉTANCHÉITÉ DES OUVRAGES ENTERRÉS

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de réaliser l'étanchéité des ouvrages enterrés selon les consignes données.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître les types et caractéristiques des matériaux d'étanchéité, leur mise en œuvre, fonction et importance d'une membrane d'étanchéité, éléments d'hydraulique
- › Cimenter à l'aide d'un mortier hydrofuge
- › Poser un enduit bitumeux
- › Pose d'une protection contre l'hydraulique des terrains, découpe, assemblage et fixation

SÉQUENCE 4 : RÉALISER DES TRAVAUX D'ISOLATION «GROS ŒUVRE» À L'AIDE D'ISOLANTS RIGIDES

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de réaliser l'isolations de maçonneries enterrées à l'aide d'isolants rigides selon les consignes données

Objectifs opérationnels :

- › Connaître les types et caractéristiques des matériaux isolant, leur mise en œuvre, la fonction et l'importance d'une isolation, les points d'attention
- › Reconnaître les différents isolants sur la base de leur fiche d'identification
- › Stocker et protéger l'isolant selon sa nature
- › Tracer et découper selon les mesures, reproduire une découpe mesurée sur un plan vertical dans un plan horizontal
- › Poser et fixer l'isolant selon les indications (fixations mécaniques, colles)
- › Réaliser l'étanchéité entre les panneaux d'isolant selon les indications
- › Participer à l'isolation des nœuds constructifs

uaa3

POSE DE PLANCHERS, HOURDIS ET BÉTONNAGE

Objectif Global : à la fin de l'unité de formation, le/la stagiaire sera capable de participer à la pose de plancher, de hourdis et réaliser leur bétonnage sous la responsabilité et les indications précises de son chef de chantier dans le respect des règles de sécurité, d'ergonomie et d'environnement

SÉQUENCE 1 : PARTICIPER À LA GESTION DU CHANTIER

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de venir en aide à la gestion du chantier en participant au transport de matériaux, l'implantation du bâtiment, à l'organisation du poste de travail ou du chantier, à leur approvisionnement et à la gestion des déchets selon les consignes données.

Objectifs opérationnels :

- › Participer au transport du matériel et des matériaux :
 - Connaître et appliquer les règles de sécurité et d'ergonomie
 - Connaître et appliquer les règles d'arrimage du matériel et de répartition des charges
 - Organiser le chargement du matériel et matériau sur un véhicule en fonction de leur logique d'utilisation
- › Participer à l'implantation du bâtiment ou de l'ouvrage :
 - Connaître les mesures et les différents outils de mesure de dimension et de pente, savoir les utiliser ou assister l'opérateur
 - Prendre et reporter des mesures et des angles, appliquer le théorème de Pythagore «vulgarisé»
 - Lire et comprendre des plans et schémas simples, des croquis de base, connaître les unités de mesure



- › Organiser le poste de travail, le chantier :
 - Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur mise en œuvre et les stocker de manière sécurisée
 - Connaître les différents outils et leur utilisation
 - Connaître les différents dispositifs de travail en hauteur, leur montage, démontage, règles de sécurité qui y sont liés et participer à leur montage et démontage
 - Connaître les étapes d'un chantier et disposer les matériaux selon leur logique d'utilisation
 - Connaître les pictogrammes des produits dangereux, les identifier, les manipuler et les stocker en respect des prescriptions
 - Connaître et travailler dans les règles de sécurité et d'ergonomie
 - Alimenter le chantier et les différents postes de travail des impétrants nécessaires
 - Communiquer au responsable les besoins en matériaux, outillages et consommables
 - Nettoyer et effectuer l'entretien de premier niveau de l'outillage, le stocker de manière sécurisée
 - Ranger et nettoyer le chantier, le poste de travail
- › Approvisionner le chantier ou le poste de travail :
 - Connaître la composition, les caractéristiques, les proportions (règle de 3), la mise en œuvre et la destination des différents mélanges et en approvisionner le chantier
 - Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur mise en œuvre et en approvisionner le chantier
 - Connaître les différents outils, leur utilisation et en approvisionner le chantier
 - Effectuer des découpes selon les indications à l'aide d'outils de coupe
- Utiliser les différents outils et machines de transport et de levage (sauf les grues)
- › Gérer les déchets :
 - Connaître et identifier les types de déchets et leur filière de recyclage/traitement
 - Connaître et appliquer les politiques et procédures de gestion des déchets de l'entreprise
 - Définir des zones de stockage des déchets, collecter et trier les déchets, stocker et évacuer les déchets dans les filières ad hoc et selon le mode de gestion de l'entreprise



SÉQUENCE 2 : PARTICIPER À LA POSE DE PLANCHERS, HOURDIS ET PRÉDALLES

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de participer à la pose de planchers, hourdis et prédalles selon les consignes données.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître et appliquer les règles de sécurité et d'ergonomie
- › Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur technique de pose
- › Connaître les règles d'étaçonnage, le réglage et les principes de sécurisation des étaçons
- › Connaître et appliquer les normes de sécurité dans l'assistance aux machines de levage, le port des EPI
- › Préparer la surface de pose
- › Participer à la pose d'hourdis, poutres-claveaux, prédalles en assistant le positionnement des éléments suivant les consignes
- › Réaliser l'étaçonnage selon les consignes reçues
- › Poser une paillasse ou un ferrailage, en réaliser les ligatures selon les consignes reçues
- › Participer à la réalisation d'éléments structurels complémentaires en béton
- › Réaliser une chape de compression, couler un béton
- › Connaître les calculs de surface et volume, évaluer le volume de béton nécessaire
- › Disposer de notions de densité et de fluidité des bétons selon leur destination et réaliser des mélanges selon les indications données
- › Couler et vibrer le béton, manuellement ou au pic vibreur, selon les indications données

SÉQUENCE 3 : PARTICIPER À LA POSE DE GÎTAGES

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de participer à la pose de gîtages selon les consignes données

Objectifs opérationnels :

- › Connaître et appliquer les règles de sécurité et d'ergonomie, respecter le port des EPI
- › Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur technique de pose
- › Connaître les machines de découpe et leur utilisation
- › Prendre et reporter des mesures, couper à dimension à l'aide de machines électroportatives
- › Participer à la pose d'un gîtage par encochage : réaliser les encoches selon les consignes, effectuer les resserrages et la mise à niveau selon les consignes
- › Participer à la pose d'un gîtage à l'aide de ferbats ou de sabots : participer au repérage et au traçage des niveaux, fixer les ferbats ou les sabots selon les consignes
- › Réaliser le chaînage du gîtage selon les consignes



uaa4

PARTICIPER À LA RÉALISATION DE MAÇONNERIES AÉRIENNES EN BRIQUES ET EN BLOCS

Objectif Global : à la fin de l'unité de formation, le/la stagiaire sera capable de participer à la réalisation de maçonneries aériennes en briques et en blocs sous la responsabilité et les indications précises de son chef de chantier dans le respect des règles de sécurité, d'ergonomie et d'environnement

SÉQUENCE 1 : PARTICIPER À LA GESTION DU CHANTIER

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de venir en aide à la gestion du chantier en participant au transport de matériaux, à l'implantation du bâtiment, à l'organisation du poste de travail ou du chantier, à leur approvisionnement et à la gestion des déchets selon les consignes données.

Objectifs opérationnels :

- › Participer au transport du matériel et des matériaux :
 - Connaître et appliquer les règles de sécurité et d'ergonomie
 - Connaître et appliquer les règles d'arrimage du matériel et de répartition des charges
 - Organiser le chargement du matériel et matériau sur un véhicule en fonction de leur logique d'utilisation
- › Participer à l'implantation du bâtiment ou de l'ouvrage :
 - Connaître les mesures et les différents outils de mesure de dimension et de pente, savoir les utiliser ou assister l'opérateur
 - Prendre et reporter des mesures et des angles, appliquer le théorème de Pythagore «vulgarisé»
 - Lire et comprendre des plans et schémas simples, des croquis de base, connaître les unités de mesure

- › Organiser le poste de travail, le chantier :
 - Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur mise en œuvre et les stocker de manière sécurisée
 - Connaître les différents outils et leur utilisation
 - Connaître les différents dispositifs de travail en hauteur, leur montage, démontage, règles de sécurité qui y sont liés et participer à leur montage et démontage
 - Connaître les étapes d'un chantier et disposer les matériaux selon leur logique d'utilisation
 - Connaître les pictogrammes des produits dangereux, les identifier, les manipuler et les stocker en respect des prescriptions
 - Connaître et travailler dans les règles de sécurité et d'ergonomie
 - Alimenter le chantier et les différents postes de travail des impétrants nécessaires
 - Communiquer au responsable les besoins en matériaux, outillages et consommables
 - Nettoyer et effectuer l'entretien de premier niveau de l'outillage, le stocker de manière sécurisée

- Ranger et nettoyer le chantier, le poste de travail
- › Approvisionner le chantier ou le poste de travail :
 - Connaître la composition, les caractéristiques, les proportions (règle de 3), la mise en œuvre et la destination des différents mélanges et en approvisionner le chantier
 - Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur mise en œuvre et en approvisionner le chantier
 - Connaître les différents outils, leur utilisation et en approvisionner le chantier
 - Effectuer des découpes selon les indications à l'aide d'outils de coupe
 - Utiliser les différents outils et machines de transport et de levage (sauf les grues)
- › Gérer les déchets :
 - Connaître et identifier les types de déchets et leur filière de recyclage/traitement
 - Connaître et appliquer les politiques et procédures de gestion des déchets de l'entreprise
 - Définir des zones de stockage des déchets, collecter et trier les déchets, stocker et évacuer les déchets dans les filières ad hoc et selon le mode de gestion de l'entreprise

SÉQUENCE 2 : PARTICIPER À LA RÉALISATION DE MAÇONNERIES

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de réaliser les éléments simples de maçonneries en briques et en blocs et de participer à la réalisation des opérations complexes selon les consignes données.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur mise en œuvre et les outils de maçonnerie
- › Connaître les étapes de réalisation d'une maçonnerie en briques et en blocs, les techniques de compassage et d'appareillage
- › Connaître le vocabulaire technique propre au bâtiment
- › Prendre et reporter des mesures, des angles, des niveaux. Participer à l'installation des profils et niveaux
- › Découper les matériaux selon les mesures à l'aide de machines de coupe portatives ou fixes
- › Maçonner les éléments simples de l'ouvrage dans le respect des consignes de niveaux, d'aplomb, d'appareillage et d'épaisseur des joints
- › Estimer la qualité du mélange et communiquer les corrections nécessaires
- › Participer à la réalisation correcte des nœuds constructifs, à l'armement de la maçonnerie, au compassage horizontal et vertical
- › Être conscient des limites de son intervention et se référer au responsable en cas de besoin
- › Participer à la pose et au raccord des protections contre l'humidité ascensionnelle : fonction et importance d'une membrane de protection (genre Diba) technique de raccords et d'anglée
- › Connaître les techniques et matériaux de protection des intempéries, protéger les maçonneries fraîches



- › Connaître et appliquer les règles de base d'étaçonnage, étaçonner selon les consignes données
- › Jointoyer ou préparer au jointoiment à posteriori, connaître les profondeurs de déjointoiment, estimer la qualité d'un mélange de rejointoiment
- › Connaître la fonction et l'importance d'une membrane de protection (genre Diba), les techniques de raccord et d'anglée
- › Participer à la pose et au raccord des protections contre l'humidité ascensionnelle

SÉQUENCE 3 : RÉALISER DES TRAVAUX D'ISOLATION «GROS ŒUVRE» À L'AIDE D'ISOLANTS RIGIDES

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de réaliser l'isolation de maçonneries enterrées à l'aide d'isolants rigides selon les consignes données

Objectifs opérationnels :

- › Connaître les types et caractéristiques des matériaux isolants, leur mise en œuvre, la fonction et l'importance d'une isolation, les points d'attention
- › Reconnaître les différents isolants sur la base de leur fiche d'identification
- › Stocker et protéger l'isolant selon sa nature
- › Tracer et découper selon les mesures, reproduire une découpe mesurée sur un plan vertical dans un plan horizontal
- › Poser et fixer l'isolant selon les indications (fixations mécaniques, colles)
- › Réaliser l'étanchéité entre les panneaux d'isolant selon les indications
- › Participer à l'isolation des nœuds constructifs

uuaa4

SÉQUENCE 4 : RÉALISER DES TRAVAUX DE JOINTOIEMENT OU PRÉPARER AU JOINTOIEMENT À POSTÉRIORI

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de mener des interventions de jointoiement ou de préparation au jointoiement à postériori selon les consignes données

Objectifs opérationnels :

- › Connaître et appliquer la technique de jointoiement
- › Connaître et appliquer la technique de préparation au jointoiement à postériori
- › Connaître et travailler dans les règles de sécurité et d'ergonomie, respecter le port des EPI
- › Connaître les différents composants, mélanges et outils de jointoiement
- › Réaliser des mortiers de jointoiement dans le respect de la chromatie
- › Tirer des joints en affleurant, entrant ou débordant
- › Veiller à maintenir le taux d'humidité optimal en cours de séchage
- › Brosser ou racler les joints affleurants et entrants

uaa5

PARTICIPER AUX TRAVAUX DE (DÉ)COFFRAGE, FERRAILLAGE ET BÉTONNAGE D'ÉLÉMENTS SIMPLES

Objectif Global : à la fin de l'unité de formation, le/la stagiaire sera capable de participer à la réalisation de coffrages, de ferrillages et décoffrage d'éléments simples sous la responsabilité et les indications précises de son chef de chantier dans le respect des règles de sécurité d'ergonomie et d'environnement.

SÉQUENCE 1 : PARTICIPER À LA GESTION DU CHANTIER

Objectif spécifique :

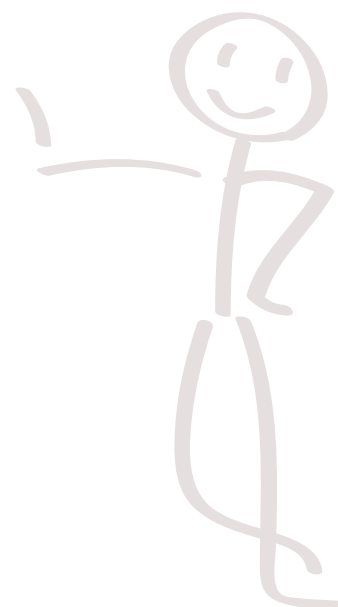
- › Le/la stagiaire sera capable de venir en aide à la gestion du chantier en participant au transport de matériaux, à l'implantation du bâtiment, à l'organisation du poste de travail ou du chantier, à leur approvisionnement et à la gestion des déchets selon les consignes données.

Objectifs opérationnels :

- › Participer au transport du matériel et des matériaux :
 - Connaître et appliquer les règles de sécurité et d'ergonomie
 - Connaître et appliquer les règles d'arrimage du matériel et de répartition des charges
 - Organiser le chargement du matériel et matériau sur un véhicule en fonction de leur logique d'utilisation
- › Participer à l'implantation du bâtiment ou de l'ouvrage :
 - Connaître les mesures et les différents outils de mesure de dimension et de pente, savoir les utiliser ou assister l'opérateur
 - Prendre et reporter des mesures et des angles, appliquer le théorème de Pythagore «vulgarisé»
 - Lire et comprendre des plans et schémas simples, des croquis de base, connaître les unités de mesure



- › Organiser le poste de travail, le chantier :
 - Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur mise en œuvre et les stocker de manière sécurisée
 - Connaître les différents outils et leur utilisation
 - Connaître les différents dispositifs de travail en hauteur, leur montage, démontage, règles de sécurité qui y sont liés et participer à leur montage et démontage
 - Connaître les étapes d'un chantier et disposer les matériaux selon leur logique d'utilisation
 - Connaître les pictogrammes des produits dangereux, les identifier, les manipuler et les stocker en respect des prescriptions
 - Connaître et travailler dans les règles de sécurité et d'ergonomie
 - Alimenter le chantier et les différents postes de travail des impétrants nécessaires
 - Communiquer au responsable les besoins en matériaux, outillages et consommables
 - Nettoyer et effectuer l'entretien de premier niveau de l'outillage, le stocker de manière sécurisée
 - Ranger et nettoyer le chantier, le poste de travail
- › Approvisionner le chantier ou le poste de travail :
 - Connaître la composition, les caractéristiques, les proportions (règle de 3), la mise en œuvre et la destination des différents mélanges et en approvisionner le chantier
 - Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur mise en œuvre et en approvisionner le chantier
 - Connaître les différents outils, leur utilisation et en approvisionner le chantier
 - Effectuer des découpes selon les indications à l'aide d'outils de coupe
- Utiliser les différents outils et machines de transport et de levage (sauf les grues)
- › Gérer les déchets :
 - Connaître et identifier les types de déchets et leur filière de recyclage/traitement
 - Connaître et appliquer les politiques et procédures de gestion des déchets de l'entreprise
 - Définir des zones de stockage des déchets, collecter et trier les déchets, stocker et évacuer les déchets dans les filières ad hoc et selon le mode de gestion de l'entreprise



SÉQUENCE 2 : PARTICIPER À LA RÉALISATION DE COFFRAGES SIMPLES, DE LEUR FERRAILLAGE SIMPLE ET DE BÉTONNAGE

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de coffrer, ferrailer et décoffrer des éléments simples, de préparer une fondation ou une dalle, de couler et lisser le béton et de scier les joints de dilatation selon les consignes données

Objectifs opérationnels :

- › Coffrer en traditionnel :
 - Connaître et reconnaître les différents matériaux de coffrage, le matériel de fixation, les techniques d'assemblage, de fixation des coffres et réaliser des coffrages simples, à dimensions requises, le fixer en place
- › Ferrailer :
 - Connaître les notions et techniques de ferrailage, les types et caractéristiques des fers
 - Réaliser des ferrillages simples par crochet ou ligature selon les indications données à l'aide de pinces, disqueuses, gabarits, étaux, griffes, plieuses...
 - Positionner le ferrailage dans le coffre ou l'élément de fondation selon les indications
- › Préparer une fondation ou une dalle :
 - Connaître les étapes de réalisation d'une dalle ou une fondation, les types et caractéristiques des dalles en fonction de leur destination, les outils et matériaux
 - Participer à la prise de mesure et de niveau
 - Participer à la mise en place des évacuations, courbe des impétrants, boucle de terre...
 - Poser un stable stabilisé selon les indications et niveaux
 - Poser un isolant selon les consignes
- Poser une membrane d'étanchéité
- Poser un joint de dilatation périphérique
- › Couler le béton :
 - Connaître les calculs de surface et volume, évaluer le volume de béton nécessaire
 - Disposer de notions de densité et de fluidité des bétons selon leur destination et réaliser des mélanges selon les indications données
 - Couler et vibrer le béton, manuellement ou au pic vibreur, selon les indications données
- › Lisser le béton (hors béton de finition) :
 - Connaître les outils et techniques de lissage
 - Égaliser et lisser un béton à la règle ou à la taloche
- › Décoffrer :
 - Connaître les outils, principes et techniques du décoffrage
 - Décoffrer en veillant à être précis, soigneux et précautionneux
- › Scier les joints de dilatation :
 - Connaître les outils et techniques de sciage
 - Tracer et scier à la disqueuse les joints de dilatation selon les indications données



uaab

PARTICIPER AUX TRAVAUX DE TRANSFORMATION ET DE RÉPARATION

Objectif Global : à la fin de l'unité de formation, le/la stagiaire sera capable de participer à la rénovation et transformation de bâtiments sous la responsabilité et les indications précises de son chef de chantier dans le respect des règles de sécurité d'ergonomie et d'environnement.

SÉQUENCE 1 : PARTICIPER À LA GESTION DU CHANTIER

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de venir en aide à la gestion du chantier en participant au transport de matériaux, à l'implantation du bâtiment, à l'organisation du poste de travail ou du chantier, à leur approvisionnement et à la gestion des déchets selon les consignes données.

Objectifs opérationnels :

- › Participer au transport du matériel et des matériaux :
 - Connaître et appliquer les règles de sécurité et d'ergonomie
 - Connaître et appliquer les règles d'arrimage du matériel et de répartition des charges
 - Organiser le chargement du matériel et matériau sur un véhicule en fonction de leur logique d'utilisation
- › Participer à l'implantation du bâtiment ou de l'ouvrage :
 - Connaître les mesures et les différents outils de mesures de dimension et de pente, savoir les utiliser ou assister l'opérateur
 - Prendre et reporter des mesures et des angles, appliquer le théorème de Pythagore «vulgarisé»
 - Lire et comprendre des plans et schémas simples, des croquis de base, connaître les unités de mesure

- › Organiser le poste de travail, le chantier :
 - Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur mise en œuvre et les stocker de manière sécurisée
 - Connaître les différents outils et leur utilisation
 - Connaître les différents dispositifs de travail en hauteur, leur montage, démontage, règles de sécurité qui y sont liés et participer à leur montage et démontage
 - Connaître les étapes d'un chantier et disposer les matériaux selon leur logique d'utilisation
 - Connaître les pictogrammes des produits dangereux, les identifier, les manipuler et les stocker en respect des prescriptions
 - Connaître et travailler dans les règles de sécurité et d'ergonomie
 - Alimenter le chantier et les différents postes de travail des impétrants nécessaires
 - Communiquer au responsable les besoins en matériaux, outillages et consommables
 - Nettoyer et effectuer l'entretien de premier niveau de l'outillage, le stocker de manière sécurisée
 - Ranger et nettoyer le chantier, le poste de travail

- › Approvisionner le chantier ou le poste de travail :
 - Connaître la composition, les caractéristiques, les proportions (règle de 3), la mise en œuvre et la destination des différents mélanges et en approvisionner le chantier
 - Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur mise en œuvre et en approvisionner le chantier
 - Connaître les différents outils, leur utilisation et en approvisionner le chantier
 - Effectuer des découpes selon les indications à l'aide d'outils de coupe
 - Utiliser les différents outils et machines de transport et de levage (sauf les grues)
- › Gérer les déchets :
 - Connaître et identifier les types de déchets et leur filière de recyclage/traitement
 - Connaître et appliquer les politiques et procédures de gestion des déchets de l'entreprise
 - Définir des zones de stockage des déchets, collecter et trier les déchets, stocker et évacuer les déchets dans les filières ad hoc et selon le mode de gestion de l'entreprise

SÉQUENCE 2 : PARTICIPER À LA TRANSFORMATION ET LA RÉPARATION DE BÂTIMENTS

Objectif spécifique :

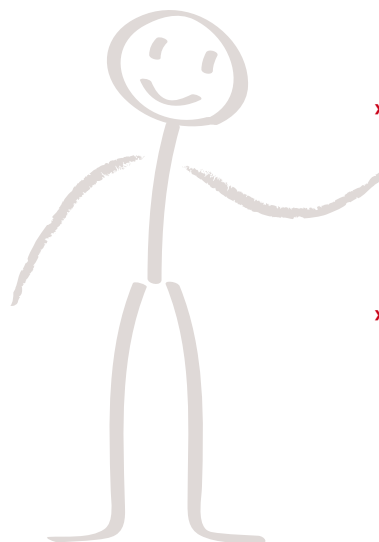
- › Le/la stagiaire sera capable de participer à la transformation et la réparation de bâtiments : démolition, percement et réalisation de baies, resserrer et ragréer des maçonneries selon les consignes données.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître les principales techniques de transformation et réparation :
 - Démolition, percement de baies, ragréage
- › Appréhender les notions de structure d'un bâtiment, de poussées et de leviers
- › Connaître les règles d'étaçonnage, le réglage et les principes de sécurisation des étaçons
- › Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur mise en œuvre et les outils de maçonnerie, de démolition
- › Connaître le vocabulaire technique propre au bâtiment
- › Prendre et reporter des mesures, des angles, des niveaux. Participer à l'installation de profils et niveaux
- › Découper les matériaux selon les mesures à l'aide de machines de coupe portatives ou fixes
- › Participer au choix de la méthode de travail en participant à l'évaluation et à la détermination des étapes et techniques de la réalisation
- › Distinguer les murs porteurs des murs de refends
- › Anticiper les conséquences d'actions de transformation et démolition
- › Être conscient des limites de son intervention et se référer au responsable en cas de besoin
- › Participer au positionnement des étaçons, placer, régler et sécuriser les étaçons



- › Préparer le percement d'une baie et percer à l'aide d'outils manuels, électriques ou pneumatiques
- › Déblayer les briquillons et déchets du percement
- › Préparer les asselets
- › Connaître et respecter les temps de séchage pour atteindre la résistance souhaitée
- › Participer à la pose d'un linteau
- › Resserrer la maçonnerie à l'aplomb sur les parties porteuses
- › Desceller ou ouvrir les maçonneries bancales à l'aide d'outils manuels ou électriques
- › Resserrer - ragréer des maçonneries



uaa7

DÉJOINTOYER - JOINTOYER

Objectif Global : à la fin de l'unité de formation, le/la stagiaire sera capable de réaliser des travaux de déjointoiement et de jointoiement des maçonneries dans le respect des règles de sécurité, d'ergonomie et d'environnement.

SÉQUENCE 1 : PARTICIPER À LA GESTION DU CHANTIER

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de venir en aide à la gestion du chantier en participant au transport de matériaux, à l'implantation du bâtiment, à l'organisation du poste de travail ou du chantier, à leur approvisionnement et à la gestion des déchets selon les consignes données.

Objectifs opérationnels :

- › Participer au transport du matériel et des matériaux :
 - Connaître et appliquer les règles de sécurité et d'ergonomie
 - Connaître et appliquer les règles d'arrimage du matériel et de répartition des charges
 - Organiser le chargement du matériel et matériau sur un véhicule en fonction de leur logique d'utilisation
- › Participer à l'implantation du bâtiment ou de l'ouvrage :
 - Connaître les mesures et les différents outils de mesures de dimension et de pente, savoir les utiliser ou assister l'opérateur
 - Lire et comprendre des plans et schémas simples, des croquis de base, connaître les unités de mesure
- › Organiser le poste de travail, le chantier :
 - Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur mise en œuvre et les stocker de manière sécurisée
 - Connaître les différents outils et leur utilisation

- Connaître les différents dispositifs de travail en hauteur, leur montage, démontage, règles de sécurité qui y sont liés et participer à leur montage et démontage
- Connaître les étapes d'un chantier et disposer les matériaux selon leur logique d'utilisation
- Connaître les pictogrammes des produits dangereux, les identifier, les manipuler et les stocker en respect des prescriptions
- Connaître et travailler dans les règles de sécurité et d'ergonomie
- Alimenter le chantier et les différents postes de travail des impétrants nécessaires
- Communiquer au responsable les besoins en matériaux, outillages et consommables
- Nettoyer et effectuer l'entretien de premier niveau de l'outillage, le stocker de manière sécurisée
- Ranger et nettoyer le chantier, le poste de travail
- › Approvisionner le chantier ou le poste de travail :
 - Connaître la composition, les caractéristiques, les proportions (règle de 3), la mise en œuvre et la destination des différents mélanges et en approvisionner le chantier
 - Connaître les types et caractéristiques des matériaux, leur mise en œuvre et en approvisionner le chantier
 - Connaître les différents outils, leur utilisation et en approvisionner le chantier
 - Effectuer des découpes selon les indications à l'aide d'outils de coupe
 - Utiliser les différents outils et machines de transport et de levage (sauf les grues)
- › Gérer les déchets :
 - Connaître et identifier les types de déchets et leur filière de recyclage/traitement
 - Connaître et appliquer les politiques et procédures de gestion des déchets de l'entreprise
 - Définir des zones de stockage des déchets, collecter et trier les déchets, stocker et évacuer les déchets dans les filières ad hoc et selon le mode de gestion de l'entreprise





SÉQUENCE 2 : DÉJOINTOYER DES MAÇONNERIES EXISTANTES

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de mener des interventions de déjointement de maçonnerie existantes selon les consignes données.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître et appliquer les techniques de réparation et de déjointement
- › Connaître et travailler dans les règles de sécurité et d'ergonomie, respecter le port des EPI
- › Connaître la fonction des joints de ventilation des coulisses
- › Déjointoyer des maçonneries existantes à l'aide d'outils manuels ou électriques (marteau burineur, disqueuse, déjointoyeur) dans le respect de la profondeur indiquée par le responsable
- › Repérer, préparer et effectuer les resserrages éventuels
- › Repérer et indiquer les joints d'ouverture et de ventilation des coulisses

SÉQUENCE 3 : JOINTOYER

Objectif spécifique :

- › Le/la stagiaire sera capable de mener des interventions de jointoiment selon les consignes données.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître et appliquer la technique de jointoiment
- › Connaître et travailler dans les règles de sécurité et d'ergonomie, respecter le port des EPI
- › Connaître les différents composants, mélanges et outils de jointoiment
- › Réaliser des mortiers de jointoiment dans le respect de la chromatie
- › Tirer des joints en affleurant, entrant ou débordant
- › Veiller à maintenir le taux d'humidité optimal en cours de séchage
- › Brosser ou racler les joints affleurants et entrants

3. Le référentiel d'ÉVALUATION

Pour chaque Unité d'acquis d'apprentissage, le référentiel d'évaluation précise une épreuve normalisée sur base de critères et indicateurs.

uaa1 IMPLANTATION – FONDATION - ÉGOUTTAGE

MODE DE CONTRÔLE

Situation : réelle ou reconstituée

Lieu : sur chantier ou dans le centre de formation

MODE D'ÉPREUVE

1. Tâches à réaliser

Sur la base des consignes de l'évaluateur, le candidat devra :

- › charger et décharger le véhicule des outillages et matériaux prévus pour le chantier et les disposer judicieusement pour alimenter le chantier
- › participer à l'implantation des fondations du bâtiment et de l'égouttage
- › réaliser un ferrailage simple de la découpe des fers à dimension à l'assemblage par crochets et ligatures selon les instructions de l'évaluateur
- › réaliser un mélange de béton selon les indications de volume, de densité et de fluidité données par l'évaluateur, couler et lisser le béton
- › creuser une tranchée pour que la pente de l'égouttage soit de 4mm/m. Équiper la tranchée de sable et déposer les tuyaux avec au minimum les assemblages suivants : coude horizontal et T vertical pour accueillir une décharge de toiture. Les pièces sont déterminées par le chef d'équipe.

Le candidat travaille dans le respect des consignes de sécurité, d'hygiène et d'environnement.

2. Conditions de réalisation

Matériel à disposition :

- › instruments de mesure : niveau, décamètre, mètre, jalon, laser...
- › sable, gravier, ciment
- › bétonnière
- › outils de travail nécessaires à la réalisation de la tâche
- › fers à béton, ligature et outils de coupe
- › tuyaux, coude et T en PVC, raccords à joint, produit lubrifiant.

Durée :

l'épreuve est composée de trois types d'activités distinctes : l'organisation et l'implantation du chantier, la mise en place d'un égouttage et la réalisation d'une dalle de fondation.

Chaque tâche peut être évaluée à des moments différents. Les durées sont calculées en fonction des réalités du chantier, mais doivent correspondre au niveau attendu de productivité minimale d'un travailleur débutant.

3. Contraintes

Les tâches à réaliser sont données dans l'ordre par l'évaluateur. Les consignes techniques sont répétées au démarrage de chaque nouvelle tâche.

L'évaluateur reste à la disposition du stagiaire, en cas de doute ce dernier peut l'interpeller.

Le travail est réalisé en équipe de par la nature du chantier. Le/la stagiaire en évaluation agit en responsabilité de la mise en œuvre selon les consignes données.

MODALITÉ D'ÉVALUATION				
Critères	Indicateurs	Niveaux de réussite	OK	Pas OK
1. Le chantier est organisé avec efficacité	• Le matériel est placé judicieusement dans le véhicule en lien avec le chantier et arrimé pour le transport.	• Une imperfection max.		
	• Le matériel et les matériaux sont placés judicieusement sur le chantier.	• Une imperfection max.		
	• L'assistance dans la transcription du plan est efficace (report des mesures données, placement des jalons...)	• Une imperfection max.		
	• Les règles de sécurité sont respectées.	• L'indicateur doit être rencontré.		
	• En fin de journée, les machines et outils sont nettoyés, vérifiés et rangés.	• L'ensemble des outils doit avoir été passé en revue et rangé. Une imperfection est tolérée pour le nettoyage.		
Seuil de réussite de ce critère			4/5	
2. La dalle de fondation est réalisée selon les critères demandés	• La paillasse est réalisée selon les critères et positionnée correctement.	• Une imperfection max.		
	• Le mélange de béton respecte les instructions de densité, volume et fluidité.	• L'indicateur doit être rencontré.		
	• La dalle est correctement planée et de niveau.	• Une imperfection max de 2 cm par rapport au niveau de référence.		
Seuil de réussite de ce critère			2/3	
3. L'égouttage est réalisé selon les critères demandés	• Les pentes, niveaux de départ et d'arrivée sont respectés.	• L'indicateur doit être rencontré.		
	• Les terres de talutage n'entravent pas les déplacements sur chantier.	• Une imperfection max.		
	• Les assemblages sont conformes.	• L'indicateur doit être rencontré.		
Seuil de réussite de ce critère			2/3	



Le critère «attitude professionnelle» est un atout supplémentaire évalué distinctement et donnant éventuellement lieu à une mention :				
4. Le candidat a fait preuve d'une attitude professionnelle	• Le candidat a repéré et signalé des anomalies, le cas échéant.	• Une imperfection max.		
	• Le matériel est utilisé «en bon père de famille».	• Une imperfection max.		
	• Le candidat a interpellé le chef d'équipe en cas de doute sur la méthode ou les consignes.	• Une imperfection max.		
	• Les consignes générales sont respectées.	• Une imperfection max.		
	• Le vocabulaire usuel au métier est utilisé (outils, machines, matériaux, techniques...).	• Une imperfection max.		
Le candidat a démontré une attitude professionnelle				/5
remarquable: 5/5 satisfaisante: 3 à 4/5				

waa1

uaa2

PARTICIPER À LA RÉALISATION DE MAÇONNERIES ENTERRÉES

MODE DE CONTRÔLE

Situation : réelle ou reconstituée

Lieu : sur chantier ou dans le centre de formation

MODE D'ÉPREUVE

1. Tâches à réaliser

Sur la base des consignes de l'évaluateur, le candidat devra :

- › charger et décharger le véhicule des outillages et matériaux prévus pour le chantier et les disposer judicieusement pour alimenter le chantier
- › réaliser un mortier classique de maçonnerie
- › achalander le chantier en matériaux et matériel, y compris la découpe de blocs à dimension demandée
- › poser des blocs
- › participer à la réalisation de nœuds constructifs : sortie d'égoûtage ou T de ventilation ou fourreaux techniques
- › cimenter le mur à l'aide d'un ciment hydrofuge
- › poser un coaltage
- › poser des membranes d'étanchéité.

Le candidat travaille dans le respect des consignes de sécurité, d'hygiène et d'environnement.

2. Conditions de réalisation

Matériel à disposition :

- › instruments de mesure : niveau, décamètre, mètre, profil d'angle, ficelle
- › sable, gravier, ciment, produit hydrofuge, produit de coaltage, membrane d'étanchéité, blocs
- › bétonnière
- › outils de travail nécessaire à la réalisation de la tâche.

Durée :

l'épreuve est composée de trois types d'activités distinctes : l'organisation et l'implantation du chantier, l'assistance au chantier, la participation à la maçonnerie et la réalisation de l'étanchéité des ouvrages enterrés.

Chaque tâche peut être évaluée à des moments différents. Les durées sont calculées en fonction des réalités du chantier, mais doivent correspondre au niveau attendu de productivité minimale d'un travailleur débutant.

3. Contraintes

Les tâches à réaliser sont données dans l'ordre par l'évaluateur. Les consignes techniques sont répétées au démarrage de chaque nouvelle tâche.

L'évaluateur reste à la disposition du stagiaire, en cas de doute ce dernier peut l'interpeller.

Le travail est réalisé en équipe de par la nature du chantier. Le/la stagiaire en évaluation agit principalement comme manœuvre.





MODALITÉ D'ÉVALUATION				
Critères	Indicateurs	Niveaux de réussite	OK	Pas OK
1. Le chantier est organisé avec efficacité	<ul style="list-style-type: none">Le matériel est placé judicieusement dans le véhicule en lien avec le chantier et arrimé pour le transport.	<ul style="list-style-type: none">Une imperfection max.		
	<ul style="list-style-type: none">Le matériel et les matériaux sont placés judicieusement sur le chantier.	<ul style="list-style-type: none">Une imperfection max.		
	<ul style="list-style-type: none">Les règles de sécurité sont respectées.	<ul style="list-style-type: none">L'indicateur doit être rencontré.		
	<ul style="list-style-type: none">En fin de journée, les machines et outils sont nettoyés, vérifiés et rangés.	<ul style="list-style-type: none">L'ensemble des outils doit avoir été passé en revue et rangé. Une imperfection est tolérée pour le nettoyage.		
	<ul style="list-style-type: none">En fin de journée, le chantier est nettoyé, les déchets sont triés et stockés selon les consignes.	<ul style="list-style-type: none">Deux imperfections max.		
Seuil de réussite de ce critère			4/5	
2. Assistance au chantier	<ul style="list-style-type: none">La réalisation du mortier respecte les dosages prescrits et les desideratas du maçon.	<ul style="list-style-type: none">L'indicateur doit être rencontré.		
	<ul style="list-style-type: none">La découpe des blocs respecte les indications.	<ul style="list-style-type: none">Seuil de tolérance de 2 cm est accepté.		
	<ul style="list-style-type: none">Les besoins du maçon en matériaux sont anticipés.	<ul style="list-style-type: none">Un rappel dans l'achalandage du chantier.		
Seuil de réussite de ce critère			2/3	
3. Participer à la maçonnerie	<ul style="list-style-type: none">L'assistance dans la pose des profils d'angles, du compassage et de la ficelle est efficace	<ul style="list-style-type: none">Deux imperfections max.		
	<ul style="list-style-type: none">La pose de blocs simple respecte l'alignement de la ficelle	<ul style="list-style-type: none">Un débord intérieur de 2 mm max. Aucun débord extérieur.		
	<ul style="list-style-type: none">La découpe des blocs et le resserrage autour des fourreaux techniques sont conformes.	<ul style="list-style-type: none">Seuil de tolérance d'1 cm est accepté.		
Seuil de réussite de ce critère			2/3	

4. L'étanchéité des ouvrages enterrés respecte les prescrits	• Le cimentage hydrofuge couvre toute la surface.	• L'indicateur doit être rencontré.		
	• Le coaltage couvre toute la surface.	• L'indicateur doit être rencontré.		
	• La pose de la membrane d'étanchéité est continue, les découpes autour des nœuds constructifs sont correctes, la fixation est correctement réalisée.	• L'indicateur doit être rencontré.		
Seuil de réussite de ce critère			3/3	
Le critère «attitude professionnelle» est un atout supplémentaire évalué distinctement et donnant éventuellement lieu à une mention				
5. Le candidat a fait preuve d'une attitude professionnelle	• Le candidat a repéré et signalé des anomalies, le cas échéant.	• Une imperfection max.		
	• Le matériel est utilisé «en bon père de famille».	• Une imperfection max.		
	• Le candidat a interpellé le chef d'équipe en cas de doute sur la méthode ou les consignes.	• Une imperfection max.		
	• Les consignes générales sont respectées.	• Une imperfection max.		
	• Le vocabulaire usuel au métier est utilisé (outils, machines, matériaux, techniques...).	• Une imperfection max.		
Le candidat a démontré une attitude professionnelle			/5	
remarquable: 5/5 satisfaisante: 3 à 4/5				



uaa3

POSE DE PLANCHERS, HOURDIS ET BÉTONNAGE

MODE DE CONTRÔLE

Situation : réelle ou reconstituée

Lieu : sur chantier ou dans le centre de formation

MODE D'ÉPREUVE

1. Tâches à réaliser

Sur la base des consignes de l'évaluateur, le candidat devra :

- › charger et décharger le véhicule des outillages et matériaux prévus pour le chantier et les disposer judicieusement pour alimenter le chantier
- › participer à la pose de poutres - claveaux
- › réaliser un étaçonnement selon consignes
- › réaliser un ferrailage simple de la découpe des fers à dimension à l'assemblage par crochets et ligatures selon les instructions de l'évaluateur
- › réaliser un béton pour une chape de compression
- › acheminer le chantier en matériaux et matériel, y compris la découpe des poutres-claveaux à dimension demandée.

Le candidat travaille dans le respect des consignes de sécurité, d'hygiène et d'environnement.

2. Conditions de réalisation

Matériel à disposition :

- › instruments de mesure : niveau, décamètre, mètre, jalon, laser...
- › sable, gravier, ciment
- › poutres - Claveaux
- › bétonnière, outils de coupe des poutres - claveaux
- › outils de travail nécessaires à la réalisation de la tâche
- › fers à béton, ligature et outils de coupe
- › étaçons.

Durée :

l'épreuve est composée de trois types d'activités distinctes : l'organisation et l'implantation du chantier, l'assistance au chantier, la participation à la pose des poutres-claveaux et leur bétonnage.

Chaque tâche peut être évaluée à des moments différents. Les durées sont calculées en fonction des réalités du chantier, mais doivent correspondre au niveau attendu de productivité minimale d'un travailleur débutant.

3. Contraintes

Les tâches à réaliser sont données dans l'ordre par l'évaluateur. Les consignes techniques sont répétées au démarrage de chaque nouvelle tâche.

L'évaluateur reste à la disposition du stagiaire, en cas de doute ce dernier peut l'interpeller.

Le travail est réalisé en équipe de par la nature du chantier. Le/la stagiaire en évaluation agit principalement comme manœuvre.

MODALITÉ D'ÉVALUATION				
Critères	Indicateurs	Niveaux de réussite	OK	Pas OK
1. Le chantier est organisé avec efficacité	• Le matériel est placé judicieusement dans le véhicule en lien avec le chantier et arrimé pour le transport.	• Une imperfection max.		
	• Le matériel et les matériaux sont placés judicieusement sur le chantier.	• Une imperfection max.		
	• Les règles de sécurité sont respectées.	• L'indicateur doit être rencontré.		
	• En fin de journée, les machines et outils sont nettoyés, vérifiés et rangés.	• L'ensemble des outils doit avoir été passé en revue et rangé. Une imperfection est tolérée pour le nettoyage.		
	• En fin de journée, le chantier est nettoyé, les déchets sont triés et stockés selon les consignes.	• Une imperfection max.		
Seuil de réussite de ce critère			4/5	
2. L'assistance au chantier est adéquate	• La réalisation du béton respecte la densité, le volume et la fluidité demandés.	• L'indicateur doit être rencontré		
	• La découpe des poutains et claveaux respecte les indications.	• Seuil de tolérance de 2 cm est accepté pour les poutains, 1 cm pour les claveaux.		
Seuil de réussite de ce critère			1/2	
3. Le plancher en béton est réalisé selon les critères demandés	• La prise de niveau est correcte et respecte les consignes données.	• Une tolérance de 2,5 mm au mètre est tolérée.		
	• Les encochages sont réalisés selon le niveau, la largeur et la profondeur demandés.	• Une imperfection max.		
	• L'étaçonnement est réalisé selon les consignes : écartement, aplomb, calage.	• L'indicateur doit être rencontré.		
	• Le ferrailage est réalisé selon les critères et positionné correctement.	• Une imperfection max.		
	• La chape de compression est correctement nivelée.	• Une imperfection max de 2 cm par rapport au niveau de référence.		
Seuil de réussite de ce critère			3/5	



Le critère «attitude professionnelle» est un atout supplémentaire évalué distinctement et donnant éventuellement lieu à une mention				
4. Le candidat a fait preuve d'une attitude professionnelle	• Le candidat a repéré et signalé des anomalies, le cas échéant.	• Une imperfection max.		
	• Le matériel est utilisé «en bon père de famille».	• Une imperfection max.		
	• Le candidat a interpellé le chef d'équipe en cas de doute sur la méthode ou les consignes.	• Une imperfection max.		
	• Les consignes générales sont respectées.	• Une imperfection max.		
	• Le vocabulaire usuel au métier est utilisé (outils, machines, matériaux, techniques...).	• Une imperfection max.		
Le candidat a démontré une attitude professionnelle				/5
remarquable: 5/5 satisfaisante: 3 à 4/5				



uaa4

PARTICIPER À LA RÉALISATION DE MAÇONNERIES
AÉRIENNES EN BRIQUES ET EN BLOCS

MODE DE CONTRÔLE

Situation : réelle ou reconstituée

Lieu : sur chantier ou dans le centre de formation

MODE D'ÉPREUVE

1. Tâches à réaliser

Sur la base des consignes de l'évaluateur, le candidat devra :

- › charger et décharger le véhicule des outillages et matériaux prévus pour le chantier et les disposer judicieusement pour alimenter le chantier
- › réaliser le mortier
- › assister dans la pose des profils et ficelles
- › pose de briques et participation aux nœuds constructifs
- › réaliser les raccords d'étanchéité
- › pose d'un isolant rigide
- › préparation au jointoiement à postériori.

Le candidat travaille dans le respect des consignes de sécurité, d'hygiène et d'environnement.

2. Conditions de réalisation

Matériel à disposition :

- › instruments de mesure : niveau, mètre, ficelles, crayon
- › sable, ciment, blocs, briques, isolant rigide, tape
- › bétonnière
- › outils de découpe des briques, blocs, isolant
- › outils de travail nécessaire à la réalisation de la tâche.

Durée :

l'épreuve est composée de trois types d'activités distinctes : l'organisation et l'implantation du chantier, l'assistance au chantier, la participation à la maçonnerie, son étanchéité, son isolation.

Chaque tâche peut être évaluée à des moments différents. Les durées sont calculées en fonction des réalités du chantier, mais doivent correspondre au niveau attendu de productivité minimale d'un travailleur débutant.

3. Contraintes

Les tâches à réaliser sont données dans l'ordre par l'évaluateur. Les consignes techniques sont répétées au démarrage de chaque nouvelle tâche.

L'évaluateur reste à la disposition du stagiaire, en cas de doute ce dernier peut l'interpeller.

Le travail est réalisé en équipe de par la nature du chantier. Le/la stagiaire en évaluation agit principalement comme manœuvre.



MODALITÉ D'ÉVALUATION				
Critères	Indicateurs	Niveaux de réussite	OK	Pas OK
1. Le chantier est organisé avec efficacité	• Le matériel est placé judicieusement dans le véhicule en lien avec le chantier et arrimé pour le transport.	• Une imperfection max.		
	• Le matériel et les matériaux sont placés judicieusement sur le chantier.	• Une imperfection max.		
	• Les règles de sécurité sont respectées.	• L'indicateur doit être rencontré.		
	• En fin de journée, les machines et outils sont nettoyés, vérifiés et rangés.	• L'ensemble des outils doit avoir été passé en revue et rangé. Une imperfection est tolérée pour le nettoyage.		
	• En fin de journée, le chantier est nettoyé, les déchets sont triés et stockés selon les consignes.	• Deux imperfections max.		
Seuil de réussite de ce critère			4/5	
2. L'assistance au chantier est adéquate	• La réalisation du mortier respecte les dosages prescrits et les désidératas du maçon.	• L'indicateur doit être rencontré.		
	• La découpe des briques et des blocs respecte les indications.	• 1 cm max.		
	• L'assistance dans la pose des profils d'angles, du compassage et de la ficelle est efficace.	• Un seul rappel des consignes d'assistance.		
Seuil de réussite de ce critère			2/3	
3. La pose de briques respecte les prescrits	• La pose de briques simple respecte l'alignement de la ficelle.	• Un débord intérieur de 1 mm max. Aucun débord extérieur.		
	• Le compassage est respecté.	• Une imperfection max.		
	• La participation à la pose et le raccordement des membranes contre l'humidité ascensionnelle est efficace (pas de plis, ni déchirure, pose uniforme et régulière).	• L'indicateur doit être rencontré.		
	• Le jointoiement à postériori est correctement préparé (profondeur, angle).	• Une imperfection au m ² .		
Seuil de réussite de ce critère			3/4	

4. La pose d'isolant rigide respecte les prescrits	• Le placement est continu et régulier.	• L'indicateur doit être rencontré.		
	• La fixation est correctement réalisée.	• L'indicateur doit être rencontré.		
	• L'étanchéité à l'air à l'aide de tape est correctement réalisée.	• L'indicateur doit être rencontré.		
Seuil de réussite de ce critère			3/3	
Le critère «attitude professionnelle» est un atout supplémentaire évalué distinctement et donnant éventuellement lieu à une mention				
5. Le candidat a fait preuve d'une attitude professionnelle	• Le candidat a repéré et signalé des anomalies, le cas échéant.	• Une imperfection max.		
	• Le matériel est utilisé «en bon père de famille».	• Une imperfection max.		
	• Le candidat a interpellé le chef d'équipe en cas de doute sur la méthode ou les consignes.	• Une imperfection max.		
	• Les consignes générales sont respectées.	• Une imperfection max.		
	• Le vocabulaire usuel au métier est utilisé (outils, machines, matériaux, techniques...).	• Une imperfection max.		
Le candidat a démontré une attitude professionnelle			/5	
remarquable: 5/5 satisfaisante: 3 à 4/5				



uaa5

RÉALISER DES TRAVAUX DE (DÉ)COFFRAGE, FERRAILLAGE ET BÉTONNAGE D'ÉLÉMENTS SIMPLES SUR INDICATIONS PRÉCISES

MODE DE CONTRÔLE

Situation : réelle ou reconstituée

Lieu : sur chantier ou dans le centre de formation

MODE D'ÉPREUVE

1. Tâches à réaliser

Sur la base des consignes de l'évaluateur, le candidat devra :

- › charger et décharger le véhicule des outillages et matériaux prévus pour le chantier et les disposer judicieusement pour alimenter le chantier
- › réaliser un linteau : coffrage, ferrailage, positionnement, bétonnage et décoffrage
- › réaliser le béton.

Le candidat travaille dans le respect des consignes de sécurité, d'hygiène et d'environnement.

2. Conditions de réalisation

Matériel à disposition :

- › instruments de mesure : niveau, mètre...
- › sable, gravier, ciment
- › bétonnière
- › fers à béton, ligature et outils de coupe
- › planches ou panneaux de coffrage
- › étaçons
- › outils de travail nécessaires à la réalisation de la tâche.

Durée :

l'épreuve est composée de trois types d'activités distinctes : l'organisation et l'implantation du chantier, l'assistance au chantier, la réalisation d'un linteau.

Chaque tâche peut être évaluée à des moments différents. Les durées sont calculées en fonction des réalités du chantier, mais doivent correspondre au niveau attendu de productivité minimale d'un travailleur débutant.

3. Contraintes

Les tâches à réaliser sont données dans l'ordre par l'évaluateur. Les consignes techniques sont répétées au démarrage de chaque nouvelle tâche.

L'évaluateur reste à la disposition du stagiaire, en cas de doute ce dernier peut l'interpeller.

Le travail est réalisé en équipe de par la nature du chantier. Le/la stagiaire en évaluation agit principalement comme manœuvre.

MODALITÉ D'ÉVALUATION				
Critères	Indicateurs	Niveaux de réussite	OK	Pas OK
1. Le chantier est organisé avec efficacité	• Le matériel est placé judicieusement dans le véhicule en lien avec le chantier et arrimé pour le transport.	• Une imperfection max.		
	• Le matériel et les matériaux sont placés judicieusement sur le chantier.	• Une imperfection max.		
	• Les règles de sécurité sont respectées.	• L'indicateur doit être rencontré.		
	• En fin de journée, les machines et outils sont nettoyés, vérifiés et rangés.	• L'ensemble des outils doit avoir été passé en revue et rangé. Une imperfection est tolérée pour le nettoyage.		
	• En fin de journée, le chantier est nettoyé, les déchets sont triés et stockés selon les consignes.	• Une imperfection max.		
Seuil de réussite de ce critère			4/5	
2. La réalisation du coffrage et du ferrailage simples est conforme	• La découpe des éléments de coffrage est réalisée selon les consignes (matériaux utilisés, dimensions).	• Aucune imperfection.		
	• L'assemblage des éléments de coffrage est réalisé selon les consignes (points de fixation, renforts).	• Aucune imperfection.		
	• Le positionnement et l'étañonnement sont réalisés selon les consignes.	• Aucune imperfection.		
	• La découpe, le pliage, l'assemblage par ligatures sont réalisés selon les consignes.	• Une imperfection max dans la régularité du ferrailage.		
	• Le positionnement est réalisé selon les consignes. Le ferrailage doit être totalement enrobé d'une épaisseur de 3 à 5 cm de béton.	• Aucune imperfection.		
Seuil de réussite de ce critère			4/5	



3. La réalisation du bétonnage et décoffrage est correcte	• Le mélange de béton respecte les instructions de densité, volume et fluidité.	• Aucune imperfection.		
	• Le béton est correctement coulé et vibré.	• Aucune imperfection. (ce dernier indicateur sera vérifié au décoffrage)		
	• L'ouvrage n'est pas endommagé lors du décoffrage (coups...).	• Une imperfection max. (ce dernier indicateur sera vérifié au décoffrage)		
Seuil de réussite de ce critère			2/3	
Le critère «attitude professionnelle» est un atout supplémentaire évalué distinctement et donnant éventuellement lieu à une mention				
4. Le candidat a fait preuve d'une attitude professionnelle	• Le candidat a repéré et signalé des anomalies, le cas échéant.	• Une imperfection max.		
	• Le matériel est utilisé «en bon père de famille».	• Une imperfection max.		
	• Le candidat a interpellé le chef d'équipe en cas de doute sur la méthode ou les consignes.	• Une imperfection max.		
	• Les consignes générales sont respectées.	• Une imperfection max.		
	• Le vocabulaire usuel au métier est utilisé (outils, machines, matériaux, techniques...).	• Une imperfection max.		
Le candidat a démontré une attitude professionnelle			/5	
remarquable: 5/5 satisfaisante: 3 à 4/5				

uaab

PARTICIPER AUX TRAVAUX DE TRANSFORMATION ET DE RÉPARATION

MODE DE CONTRÔLE

Situation : réelle ou reconstituée

Lieu : sur chantier ou dans le centre de formation

MODE D'ÉPREUVE

1. Tâches à réaliser

Sur la base des consignes de l'évaluateur, le candidat devra :

- › charger et décharger le véhicule des outillages et matériaux prévus pour le chantier et les disposer judicieusement pour alimenter le chantier
- › réaliser le mortier
- › participer à l'implantation d'une baie selon le plan
- › préparer l'étaçonnement du niveau supérieur selon les consignes
- › réaliser le percement
- › participer à la pose de la poutrelle ou du linteau
- › ragréer.

Le candidat travaille dans le respect des consignes de sécurité, d'hygiène et d'environnement.

2. Conditions de réalisation

Matériel à disposition :

- › instruments de mesure : niveau, mètre
- › dispositifs de travail en hauteur
- › sable, ciment, poutrelle métallique ou linteau préfabriqué
- › bétonnière, outils de découpe, marteau-pic, disqueuse
- › étaçons
- › outils de travail nécessaires à la réalisation de la tâche.

Durée :

l'épreuve est composée de trois types d'activités distinctes : l'organisation et l'implantation du chantier, l'assistance au chantier, la réalisation d'une baie.

Chaque tâche peut être évaluée à des moments différents. Les durées sont calculées en fonction des réalités du chantier, mais doivent correspondre au niveau attendu de productivité minimale d'un travailleur débutant.

3. Contraintes

Les tâches à réaliser sont données dans l'ordre par l'évaluateur. Les consignes techniques sont répétées au démarrage de chaque nouvelle tâche.

L'évaluateur reste à la disposition du stagiaire, en cas de doute ce dernier peut l'interpeller.

Le travail est réalisé en équipe de par la nature du chantier. Le/la stagiaire en évaluation agit principalement comme manœuvre.



MODALITÉ D'ÉVALUATION				
Critères	Indicateurs	Niveaux de réussite	OK	Pas OK
1. Le chantier est organisé avec efficacité	• Le matériel est placé judicieusement dans le véhicule en lien avec le chantier et arrimé pour le transport.	• Une imperfection max.		
	• Le matériel et les matériaux sont placés judicieusement sur le chantier.	• Une imperfection max.		
	• Les règles de sécurité sont respectées.	• L'indicateur doit être rencontré.		
	• En fin de journée, les machines et outils sont nettoyés, vérifiés et rangés.	• L'ensemble des outils doit avoir été passé en revue et rangé. Une imperfection est tolérée pour le nettoyage.		
	• En fin de journée, le chantier est nettoyé, les déchets sont triés et stockés selon les consignes.	• Une imperfection max.		
Seuil de réussite de ce critère			4/5	
2. L'assistance au chantier est adéquate	• La réalisation du mortier respecte les dosages prescrits et les desideratas du maçon.	• L'indicateur doit être rencontré.		
	• L'assistance dans l'implantation de la baie est efficace (prise de mesure, de niveau, traçage).	• Une imperfection max.		
Seuil de réussite de ce critère			1/2	
3. La réalisation du percement et de la pose du linteau ou poutrelle sont conformes aux prescrits	• Le percement du mur et la pose des asselets respectent les consignes (niveaux, dimensions).	• Aucune imperfection.		
	• La découpe du mur pour l'emplacement du linteau, de la poutrelle respecte les dimensions données.	• Aucune imperfection.		
	• La participation à la pose et le resserrage de la poutre ou linteau est conforme (profondeur, continuité).	• Aucune imperfection.		
	• L'ouverture de la baie est conforme (dimensions, ragréage batées). Cette partie d'épreuve ne sera réalisée qu'après délai du temps de séchage du resserrage.	• Une imperfection max.		
Seuil de réussite de ce critère			4/4	

Le critère «attitude professionnelle» est un atout supplémentaire évalué distinctement et donnant éventuellement lieu à une mention				
4. Le candidat a fait preuve d'une attitude professionnelle	• Le candidat a repéré et signalé des anomalies, le cas échéant.	• Une imperfection max.		
	• Le matériel est utilisé «en bon père de famille».	• Une imperfection max.		
	• Le candidat a interpellé le chef d'équipe en cas de doute sur la méthode ou les consignes.	• Une imperfection max.		
	• Les consignes générales sont respectées.	• Une imperfection max.		
	• Le vocabulaire usuel au métier est utilisé (outils, machines, matériaux, techniques...).	• Une imperfection max.		
Le candidat a démontré une attitude professionnelle			/5	
remarquable: 5/5				
satisfaisante: 3 à 4/5				





uaa7

DÉ-JOINTOYER DES MAÇONNERIES EXISTANTES ET JOINTOYER

MODE DE CONTRÔLE

Situation : réelle ou reconstituée

Lieu : sur chantier ou dans le centre de formation

MODE D'ÉPREUVE

1. Tâches à réaliser

Sur la base des consignes de l'évaluateur, le candidat devra :

- › charger et décharger le véhicule des outillages et matériaux prévus pour le chantier et les disposer judicieusement pour alimenter le chantier
- › déjointoyer
- › réaliser le mortier
- › jointoyer

Le candidat travaille dans le respect des consignes de sécurité, d'hygiène et d'environnement.

2. Conditions de réalisation

Matériel à disposition :

- › dispositifs de travail en hauteur
- › sable, ciment
- › bétonnière
- › outils électroportatifs ou pneumatiques de déjointoiement
- › outils de travail nécessaire à la réalisation de la tâche.

Durée :

l'épreuve est composée de deux types d'activités distinctes : l'organisation et l'implantation du chantier, la réalisation d'un déjointoiement et d'un jointoiement.

Chaque tâche peut être évaluée à des moments différents. Les durées sont calculées en fonction des réalités du chantier, mais doivent correspondre au niveau attendu de productivité minimale d'un travailleur débutant.

3. Contraintes

Les tâches à réaliser sont données dans l'ordre par l'évaluateur. Les consignes techniques sont répétées au démarrage de chaque nouvelle tâche. Le travail est réalisé sur un dispositif de travail en hauteur.

L'évaluateur reste à la disposition du stagiaire, en cas de doute ce dernier peut l'interpeller.

Le travail est réalisé en équipe de par la nature du chantier. Le/la stagiaire en évaluation agit principalement comme manœuvre.

MODALITÉ D'ÉVALUATION				
Critères	Indicateurs	Niveaux de réussite	OK	Pas OK
1. Le chantier est organisé avec efficacité	• Le matériel est placé judicieusement dans le véhicule en lien avec le chantier et arrimé pour le transport.	• Une imperfection max.		
	• Le matériel et les matériaux sont placés judicieusement sur le chantier.	• Une imperfection max.		
	• Les règles de sécurité sont respectées.	• L'indicateur doit être rencontré.		
	• En fin de journée, les machines et outils sont nettoyés, vérifiés et rangés.	• L'ensemble des outils doit avoir été passé en revue et rangé. Une imperfection est tolérée pour le nettoyage.		
	• En fin de journée, le chantier est nettoyé, les déchets sont triés et stockés selon les consignes.	• Une imperfection max.		
Seuil de réussite de ce critère			4/5	
2. Le jointoiment est soigné	• Le déjointoiment est réalisé selon consignes (profondeur, briques respectées, nettoyage).	• L'indicateur doit être rencontré.		
	• La qualité du mortier est conforme (densité, fluidité, chromatie).	• L'indicateur doit être rencontré.		
	• Les joints sont correctement remplis et réguliers selon les consignes (affleurant, rentrant, débordant).	• Une imperfection par 2 m ² qui ne porte pas préjudice à l'aspect visuel.		
Seuil de réussite de ce critère			3/4	



Le critère «attitude professionnelle» est un atout supplémentaire évalué distinctement et donnant éventuellement lieu à une mention				
3. Le candidat a fait preuve d'une attitude professionnelle	• Le candidat a repéré et signalé des anomalies, le cas échéant.	• Une imperfection max.		
	• Le matériel est utilisé «en bon père de famille».	• Une imperfection max.		
	• Le candidat a interpellé le chef d'équipe en cas de doute sur la méthode ou les consignes.	• Une imperfection max.		
	• Les consignes générales sont respectées.	• Une imperfection max.		
	• Le vocabulaire usuel au métier est utilisé (outils, machines, matériaux, techniques...).	• Une imperfection max.		
Le candidat a démontré une attitude professionnelle				/5
remarquable: 5/5 satisfaisante: 3 à 4/5				



4. Bibliographie

- › Convention collective de travail (CCT) 124 du secteur de la construction.
- › Profils de qualification et de formation de la CCPQ (www.sfmq.cfwb.be) : Menuisier et Monteur–placeur d'éléments menuisés.
- › Référentiel de compétences du Consortium de Validation des Compétences (www.cvdc.be) : Poseur de fermeture menuisée.
- › Thésée : Le guide méthodologique des filières et des passerelles, projet européen EQUAL 2008 (www.aid-com.be ou www.thesee.be).
- › SFMQ : Guide méthodologique version D, juin 2012(www.sfmq.cfwb.be).
- › CEF, Avis n°113 : « Compétences non-techniques, compétences transversales, une question de contexte ».
- › Commission européenne : « Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie dans un cadre de référence européen » Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes 2007.
- › Rapport conjoint 2010 du Conseil et de la Commission sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail «Éducation et formation 2010» (2010/C 117/01).

L'INTERFÉD

Partenaire pour l'insertion



Rue Marie-Henriette, 19-21
5000 Namur
Tél.: 081/74 32 00
Fax : 081/74 81 24
E-mail : secretariat@interfede.be
www.interfede.be

Le projet « référentiel de formation » a été mené par l'Interfédé de 2012 à 2015. Il a consisté à produire des référentiels métier, de formation et d'évaluation suivant une méthodologie relevant de l'« approche par compétences ».

Ce Cahier de l'Interfédé présente les productions relatives **au métier d'« aide maçon » -d'« aide-maçonne »**.

Animateurs méthode : Martin COCLE (AID), Hugues De BOLSTER (ALEAP).

Experte méthode : Myriam COLOT (AID).

Les membres du groupe de travail : David BOULANGER (IFI), Claude CRIKELAIRE (Apides), Jacques DESTEXHE (Creasol), Thierry ENUSET (L'Outil), Toni ESPOSITO (Le Coudmain), Jean-Marie GELMINI (Le Cortil), Coline GOFFIN (Le Coudmain), Daniel HANTSON (La Renouée), Yohan LEFLOT (Ateliers de Pont-aury), Eric PAQUET (Espaces), Sandrine PIVONT (La Renouée), Damiano VINCI (AID Brabant Wallon).

Le groupe de travail pédagogique de l'Interfédé : Eric ALBERTUCCIO (AID), Naye Bathily (ACFI), Dominique BRASSEUR (Lire et Ecrire), Raphaël CLAUS (Interfédé), Veronique DUPONT (ALEAP), Eric MIKOLAJCZAK (Interfédé), Marina MIRKES (Interfédé), Suzon VANWUYTSWINKEL (CAIPS).

La Commission pédagogique de l'Interfédé : Eric ALBERTUCCIO (AID), Dominique BRASSEUR (Lire et Ecrire), Raphaël CLAUS (Interfédé), Eric MIKOLAJCZAK (Interfédé), Marina MIRKES (Interfédé), Ann PAQUET (ALEAP), Daniel THERASSE (ACFI), Jean-Luc VRANCKEN (CAIPS).

Avec le soutien de la Wallonie et du Fonds social européen

